



HAL
open science

L'effet Unesco ?

Patrice Ballester

► **To cite this version:**

Patrice Ballester. L'effet Unesco ? : Les villes petites et moyennes face aux problématiques paysagères et patrimoniales. vol.2 (" Tourisme durable et enjeux stratégiques "), pp.74-111, 2011, 2ème Journées Scientifiques du Tourisme Durable. hal-04307131

HAL Id: hal-04307131

<https://hal.science/hal-04307131>

Submitted on 25 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Patrice BALLESTER

L'effet Unesco ?

Les villes petites et moyennes face aux problématiques paysagères et patrimoniales

n°4

**Attaché temporaire de l'enseignement et de la recherche à l'Université de
Pau et des Pays de l'Adour**

Chercheur associé au laboratoire Geode UMR 5602 MSH - Toulouse

**Docteur/PhD en géographie, urbanisme, aménagement du territoire,
tourisme**

Qualification CNU section 24 en 2010

patrice.ballester@gmail.com ; p.ballester@univ-tlse2.fr

Résumé :

Face à la montée des préoccupations environnementales et à la création d'indicateurs telle que l'empreinte carbone ; le tourisme de masse doit évoluer vers des pratiques de plus en plus durables pour pouvoir garder une image positive. Il doit être moins mercantile, de contemplation et plus lent. Penser la région touristique par le paysage devient un moyen de réintégrer les impératifs écologiques dans les débats territoriaux pour une croissance économique optimale. La valeur paysage comme levier de stratégies publics-privés amène la création, justification, entretien et autorégulation d'un tourisme durable. Il existe un cas particulier avec les effets du classement Unesco à la liste du patrimoine mondial de l'humanité qui implique des conséquences positives ou négatives sur les territoires touristiques. Malgré deux classements Unesco, Carcassonne connaît la destinée des villes petites et moyennes françaises, avec un centre-ville qui se désertifie et un taux de chômage important. Les exemples du Canal du Midi et de la Cité médiévale de Carcassonne, classés par l'Unesco, permettent de mettre en avant trois facteurs montrant une force du paysage malgré les discontinuités profondes urbanistiques et sociales : (1) les stratégies de tourisme durable sont multi-scalaires, multi-leviers. (2) on constate la naissance, difficile, d'un éco-touriste sensible au paysage et ses évolutions favorisant une protection environnementale. (3) La confection d'une identité paysagère structure une protection des paysages touristiques.

Mots-clés : Carcassonne, canal du Midi, paysage, tourisme, économie, Unesco.

Abstract : The Unesco effect? Small and medium-sized towns facing landscape and heritage issues.

With rising environmental concerns and the creation of indicators such as carbon footprint, mass tourism practices must evolve to more sustainable in order to keep a positive image. It should be less mercenary, contemplation and slower. Think local tourist landscape becomes a means of reinstating the environmental requirements in the debate's territorial optimal economic growth. The landscape value as leverage public-private strategies enables the creation, justification, and self-maintenance of sustainable tourism. There is a particular case with the effects of UNESCO classification on the world heritage list of humanity which implies positive or negative consequences on tourist territories. Despite two UNESCO rankings, Carcassonne is experiencing the fate of small and medium-sized French towns, with a city center that is becoming deserted and a high unemployment rate. Examples of the Canal du Midi and the medieval city of Carcassonne, classified by UNESCO can highlight three factors which power of landscape despite deep urban and social discontinuities : (1) sustainable tourism strategies are multi-scalar, multi-lever. (2) we see the birth, difficult, an eco-tourist sensitive at the landscape and its development will promote environmental protection. (3) The making of identity protection landscape structure of tourist landscape.

Keywords: Carcassonne, Canal du Midi, landscape, tourism, economy, Unesco.

«À l'heure où l'action publique préconise de plus en plus la négociation et la contractualisation locales entre les acteurs diversifiés au titre de la «gouvernance territoriale» et du «développement durable», le paysage intervient souvent comme un enjeu dans les projets de territoire. Il importe de les clarifier, tant dans une perspective d'analyse et de recherche que dans une perspective de mobilisation du paysage comme outil pour l'action.»

Guisepeilli, Emmanuel, Fleury, Philippe, « Le paysage à la croisée des choix de développement local : Quelles connaissances pour quels enjeux ? Quels outils pour l'action ? » in *Paysage de la connaissance à l'action*, Berland-Darqué, Martine, Luginbül Yves, Terrasson Daniel, (dir.) pp.251-262

« Lorsque les éclairages s'éteignent, lorsque la musique s'affaiblit, lorsque vous admirez les beaux paysages tout seul de la chambre, fermez vos yeux, vous vous faites séduire par un voyage de l'esprit, il faut sentir Hangzhou par l'âme. »
Première brochure touristique en français de la ville chinoise de Hangzhou, 2010, introduction.

« Il faut inventer un tourisme moins mercantile, de proximité et plus lent ».

Prof. Rafael Matos-Wasem, 2008, dans la revue *Durable*, Suisse.

Comment penser le tourisme durable par la planification, gestion, conservation et communication de projets paysagers ? Cette question revient de plus en plus dans les discours des professionnels. Avec le prisme paysager, on obtient une réunion des divers facteurs faisant un tourisme durable¹. Dans les faits, des événements, des labellisations touristiques recherchées à tout prix sont un objectif de prestige ; il en va de la croyance des acteurs publics dans ce domaine comme pour le double classement sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco de la commune de Carcassonne. Ce nouveau statut offre à l'ensemble du territoire touché et même à ses marges une opportunité de concevoir autrement leur relation homme/milieu/activité touristique. Il s'agit d'une accréditation permettant de créer une nouvelle charge acceptée de conservation et d'évaluation par l'Unesco de la cité audoise et des VNF, mais parfois sous-estimé par les acteurs du tourisme. Les préceptes du tourisme durable sont présents pour rappeler les dégâts d'un développement incontrôlé suite à une manne touristique affranchie de tout devoir sur un territoire fragile. Ces préjugés peuvent s'avérer parfois notable-néfaste pour toute la population environnante sans parler des générations futures : les cas de Venise et de la vallée de la Brenta entre 1980/1995 et de Pompéi sont des exemples parfaits des maux d'une politique touristique outrancière sans aucune finalité ni vision à long terme, voire même de corruption généralisée².

Le tourisme de masse est une réalité constituante et un enjeu majeur des réflexions des acteurs audois dès le tout début du XX^{ème} siècle, ceci bien avant le classement de l'Unesco. La cité médiévale de Carcassonne et le canal du Midi font l'objet de nos deux axes de réflexions pour cette étude ; ils représentent aussi les deux axes majeurs du tourisme audois³ avec les châteaux cathares et les cités – villages du littoral méditerranéen.

¹ À ce titre, on peut prendre à notre compte l'une des nombreuses définitions du tourisme durable, celle de l'Agenda 21 du tourisme européen et ses 4 objectifs. Rapport MINISTÈRE DU TOURISME, *Vers un Agenda 21 européen du tourisme*, Paris, RFMT, p. 24 En ligne, <http://www.tourisme.gouv.fr/fr/navd/dossiers/durable/att00001212/agenda21_europeen.pdf> consulté le 11/12/2007. 1. Prévenir et réduire les impacts territoriaux et environnementaux du tourisme dans les destinations. 2. Maîtriser la croissance des transports liés au tourisme et ses effets négatifs sur l'environnement. 3. Encourager un tourisme favorable à un développement local durable maîtrisé par les acteurs du secteur. 4. Promouvoir un tourisme responsable, facteur de développement social et culturel.

² Depuis la Sérénissime a proposé des solutions sans trouver de consensus avec tous les acteurs financiers et locaux dont l'importance et les polémiques portant sur les croisières. Il en est de même pour Pompéi malgré certaines actions individuelles, associatives et municipales somme toute isolées dans un environnement illicite pratiquement légalisé et accepté [Voyage d'étude 2009, novembre].

³ Carcassonne, préfecture du département de l'Aude dans la région française du Languedoc-Roussillon, ville moyenne du grand Sud de la France, de 49 142 habitants. Parfait exemple des permanences et mutations que connaît l'une des plus célèbres destinations touristiques françaises en relation depuis plus de 10 ans à deux reconnaissances emblématiques de l'Unesco comme patrimoine de l'humanité sur deux éléments structurants du paysages audois : la Cité médiévale de Carcassonne et le canal du Midi. UNESCO, 1996, « Classement n° 345 pour la Cité médiévale de Carcassonne », fiche signalétique officielle du site de l'Unesco, <<http://whc.unesco.org/fr/list/345>> (En ligne, consulté le 11/01/11) - UNESCO, 1997, « Classement n° 770 pour le canal du Midi », UNESCO, avec fiche signalétique officielle du site de l'Unesco : <<http://whc.unesco.org/fr/list/770>> (En ligne, consulté le 11/01/11).

Cette cité médiévale porte sur ses « épauls-remparts » le fait d'être un phare touristique mondial, porte d'entrée dans l'Aude, passage obligé des tour-opérateurs, visible de très loin depuis « l'horizon de Barbera » comme le fou chantant, Charles Trenet, l'annonce dans son refrain de chanson, devenant pour tous les habitants de la région un hymne au voyage depuis le volant de son automobile, scrutant l'apparition d'un paysage médiéval au loin⁴. Elle est visible aussi depuis les hauteurs de Pezens par l'ancienne route médiévale depuis l'Ouest, de Montréal et de la Montagne noire. Ces regards s'additionnent dans le paysage carcassonnais aux méandres du canal du Midi, un cours d'eau artificiel - canal - depuis longtemps porteur de valeur touristique forte, de mode de déplacements doux (vélos, bateaux, marches) et corridor écologique avant l'heure. Ils accompagnent nos propos pour une étude de cas exemplaire révélatrice des dispositions nouvelles concernant les plans stratégiques accompagnant un tourisme que l'on désire harmonieux et durable.

Pourtant ces deux étendards touristiques s'offrent à une région en souffrance au plan socio-économique et en déprise démographique inquiétante. Ils deviennent par essence un point focal des discussions politiques et culturelles sur le devenir d'une ville moyenne en crise, en perte de vitesse et d'inventivité que certains grands hommes, illustres savants, et chercheurs ont toutefois réveillée dans des élans de génie et d'humanisme clairvoyant entre le XVII^{ème} et XX^{ème} siècle⁵. Que l'on s'entende, l'objet de cette recherche n'est pas de comprendre les effets ou non du classement Unesco par tels ou tels augmentation ou recul du nombre de visiteurs – nous estimons par une prise de position qu'il y a bien eu un effet de fréquentation - mais plutôt d'explorer les ressorts des acteurs politiques, touristiques et associatifs, voire même des visiteurs comme co-créateur d'un espace touristique durable de par l'axiome : perçu=vécu=rendu. Il faut comprendre les perceptions multiples, actions et logiques de conservation et de planification de projets culturels, d'aménagements et de régulations tendant à une durabilité de la région carcassonnaise et de l'activité touristique par le prisme paysager reposant sur une nouvelle classification d'ordre touristique et patrimonial redéfinissant en partie les représentations des acteurs. À cette fin, notre raisonnement se structure en deux étapes :

Première étape : La dimension paysagère d'un tourisme de masse. Le développement durable naît du risque et de sa prise en compte comme l'a démontré Yvette Veyret, nous rappelons la dialectique classique : constat des dégâts d'un tourisme de masse, les risques à long terme dans le Pays carcassonnais et leurs manifestations dans les domaines sanitaire, environnemental, paysager et culturel-architectural.

Deuxième étape : La valeur paysage comme levier stratégique public-privé d'un tourisme durable. Du constat à l'action planificatrice, on propose de mettre en valeur l'importance et la structuration des politiques autour d'un *beau mot*, *le paysage*, impliquant action, découverte, temporalité, abandon, contemplation du temps perdu (si cher à Pierre Sansot) et gestion sur le long terme par le conseil et l'écoute de tous.

⁴ Chanson : « Je t'attendrais à la porte de ton garage », 1961. Charles Trenet.

⁵ Ces deux emblèmes touristiques sont étroitement associés à deux hommes, entrepreneurs, architectes, ingénieurs civils : Pierre Paul Riquet qui propose son tracé du Canal du Midi comme axe structurant et paysager de première importance pour la région et Eugène Viollet-le-Duc, homme de l'art, architecte, à qui on associe l'une des plus longues campagnes de restauration menée par le fondateur mondial de la science moderne de la conservation. Sur le plan historique, depuis la période préromaine, des fortifications ont été érigées sur la colline de *Carcaso* où est aujourd'hui située la Cité de Carcassonne, on prit l'habitude de la nommer ville haute, (Besse, 1645, réédition, 1929), donnant sur la ville basse, la Bastide Saint-Louis avec un plan en damier aisément identifiable et si moderne de nos jours, révélée à nouveau par diverses sociétés savantes carcassonnaises (Mot, 1963).

« Garantir » des paysages de qualité, de panoramas, des points de vue, des belvédères proposer des gestions durables de ceux-ci et inviter les touristes à les décrypter, à marcher, à confectionner-photographier et à observer, devient un enjeu majeur et stratégique. Existe-t-il de nouvelles politiques paysagères accompagnant nécessairement un tourisme durable suite à la classification Unesco aux conséquences patrimoniales et touristiques ? Paysage durable pour un tourisme durable sont-ils conciliables, identifiables, acceptables et complémentaires? Nous portons nos propos sur la valeur paysage comme élément constitutif de la notion et réalité d'un tourisme dit durable par les appareillages identitaires et scénographiques auprès d'une région peu attractive sur le plan économique. Il sera alors temps de conclure notre raisonnement par des retours d'expériences et questionnements majeurs au plan paysager pour l'avenir d'un territoire touristique hautement stratégique pour ses habitants⁶.

⁶ Nous prenons donc le parti-pris qu'il y a bien un effet Unesco à Carcassonne ainsi que sur le trajet et commune traversée par le Canal du Midi comme le prouve toutes les études locales, d'ailleurs, le seul fait que le classement surviennent est aussi une façon de concevoir autrement la future politique touristique, nouvelles brochures, rencontres d'institutionnels, débats entre la commune et l'Unesco, en inscrivant le terme de durabilité dans les réflexions et actions d'envergures sur le patrimoine et la médiation paysagère de conservation. Cependant, on notera qu'il existe un monde entre la notion de paysage culturel de l'Unesco et celle de l'école de paysage de Georges Bertrand, Rougerie/Beroutchavili, Wieber, Antrop... Les spécialistes de l'Unesco maniant ce terme sont parfois étrangers dans ce que recèle véritablement cette notion. Pour eux, l'ambivalence des réciprocity des perspectives par un perçu, vécu et rendu imaginaire et identitaire formant des représentations agissantes paysagères représente une méconnaissance certaine de cette notion moderne de paysage ; à cela il faut rajouter l'aspect géographie physique et gestion conservatoire ou non des Hommes prenant en compte le fait qu'il est nécessairement évolutif sur des centaines d'années, voire millénaire. Néanmoins, le seul fait qu'il faille inclure dans le label Unesco une protection, conservation ou baromètre/indicateur du « paysage » (parfois difficile à comprendre) ou de respect du paysage culturel, permet de trouver un levier commun ainsi que commode – facile – pour les acteurs du territoire afin de développer des actions pour justifier leurs carences et garder la labellisation mondiale. De beaux champs de vignes autour de la cité, sur la route minervoise ou du côté du nouvel hôpital de Carcassonne, paysage justement souligné par l'Unesco en harmonie avec les vues, les activités économiques et conservatoires de valorisation d'un paysage, offrent un cadre idyllique à la cité médiévale. C'est une tromperie/supercherie. On pense que le milieu/environnement n'a jamais été autre chose que ce que l'on a actuellement devant soi. On oublie la prime européenne à l'arrachage qui change de plus en plus les espaces viticoles de la région, l'apparition de champs en jachère, champs d'oliviers (normalement résistant aux grands gel et froid sur plus de deux semaines, a voir...), champs de blé et tournesol donnant une nouvelle vision du territoire et surtout explication toute simple sur le fait que l'emprise au sol de l'Homme répond souvent à une logique marchande, de rentabilité et en toute fin d'esthétique qui se construit au fil du temps long. De nombreuses recherches l'ont montré sur des fractures paysagères comme les lignes à haute tension et éoliennes. Pour nous, la définition du paysage est un perçu et vécu d'un environnement dans une production matérielle marchande et immatérielle culturelle sur le long terme. « *George Bertrand est le premier qui propose une reconstruction de la géographie « physique » à partir de la biogéographie. Cette perspective met en avant l'étude des interactions entre les fluides, airs et eaux, les éléments vivants, végétations et sols, qui constituent le cadre de vie des sociétés humaines, leur environnement qui est lui-même modifié par l'action, consciente ou non de ces sociétés (on parle alors d'anthropisation). G. Bertrand constate que « l'environnement replace la nature au cœur du social » et il considère que le paysage permet d'accéder à une nature socialisée et anthropisée et de prendre en compte les représentations que les sociétés ont de ce complexe. Le paysage est la représentation territorialisée de l'environnement, qui est situé géographiquement et caractérisé par des composantes matérielles qui ont aussi une valeur culturelle. [...] Le paysage n'est pas une notion reposante qui s'accommode de la contemplation passive.* » (Tissier Jean-Louis, 2003 : 700). Cf. Le Géosystème et paysage devenu porte d'entrée et de compréhension des interactions environnementales et le paysage comme portrait « commode » de celui-ci.

1. La dimension paysagère d'un tourisme durable.

Le tourisme de masse amène indéniablement une progression de l'activité marchande, tertiaire et une croissance économique pour le Pays carcaissonnais en lutte contre le chômage de masse ; mais avec des bémols d'importances au plan paysager, de la tranquillité publique (ambiance sonore) et écologique (risque sanitaire et épidémiologique).

1.1 L'enjeu paysager du sillon audois : la lutte contre le mitage et la revalorisation des panoramas

En premier lieu, le constat paysager est d'importance sur ce territoire, car trois échelles sont à appréhender par rapport à des risques inhérents de concentration urbaine et d'urbanisation incontrôlée : l'Aude, l'agglomération carcaissonnaise et le périurbain. Notre description se projette à plus de 7,5 kilomètres autour des deux sites. On peut même dire que l'échelle de l'agglomération est prise dans son ensemble comme point de référence dans le couloir audois et sillon audois dans son talweg général (Cf. illustrations 1a, 1b). Ce sillon doit être contrôlé et géré avec parcimonie pour éviter tout mitage endommageant des effets de perspectives. Ce couloir est logiquement emprunté par les grandes infrastructures, aujourd'hui routières, autoroutières et ferroviaires, auxquels s'ajoute l'échelle de la municipalité et les vues sur la cité depuis les ponts vieux, neuf, et berges de l'Aude. (Cf. illustration 1c). Le sillon est rythmé par les plus grandes villes du département : Narbonne, Lézignan-Corbières, Carcassonne, Castelnaudary, auxquelles s'ajoute Limoux en communication directe avec la plaine par la vallée de l'Aude. La maîtrise qualitative réciproque entre espaces agricoles, sites urbains, sites touristiques classés et infrastructures des grandes plaines est impérative pour garder un effet pittoresque et millénaire du paysage et des hommes qui l'on sculpté.

« Le sillon Audois, large et longue série de plaines entre les confins du Massif Central et ceux des Pyrénées, forme l'axe naturel de communication entre Atlantique et Méditerranée. A l'échelle du grand paysage, il dessine un majestueux couloir, dont les limites nord comme les limites sud restent parfaitement lisibles [...] Selon l'influence climatique qui prévaut, ce couloir de plaines est mis en culture de façon progressivement variable, avec la vigne largement dominante côté est méditerranéen, et les labours dilatés à tout l'espace du Lauragais côté ouest atlantique. À l'articulation des deux influences, le Carcassès dessine un paysage particulièrement soigné où s'imbriquent les cultures dans une précieuse diversité. (Région Languedoc-Roussillon et DRE, 2007, en ligne)

Il est alors impérieux de limiter l'urbanisation linéaire qui tend à se répandre depuis plus de trente ans. Les routes et autoroutes constituent les premiers vecteurs d'accès et de découverte du territoire au plan touristique, l'enjeu photographique, la première impression est aussi de taille. C'est là que se joue la qualité de la vitrine du territoire touristique, en concurrence avec les intérêts particuliers d'autres vitrines - commerciales - d'entreprises désireuses de se faire voir en cachant la perspective, et des opportunités foncières pour réaliser des opérations d'urbanisations et donc «gâcher» la vue sur les sites Unesco.

C'est d'autant plus nécessaire dans ce contexte d'urbanisation intense, lié à la proximité de Carcassonne. Or des débordements se font sentir, qui tendent à raboutter les bourgs ou villages entre eux, transformant insidieusement les environs de Carcassonne en une banale banlieue. Dans cette situation, l'organisation paysagère et urbaine de l'agglomération passe par la reconnaissance et la préservation des espaces agricoles, qui composent par endroit une campagne-jardin de particulièrement grande qualité.

En termes d'aménagement, il n'y a pas de logique à ce que ces espaces ne soient préservés que vis-à-vis de la Cité historique. [...] Le site historique de la Cité de Carcassonne est à cet égard remarquablement symbolique des relations paysagères à établir entre urbanisation, agriculture et infrastructures pour l'ensemble du sillon Audois : une ville dense, clairement délimitée dans l'espace, directement en relation avec les cultures, maintenue à distance des grandes infrastructures (A61) d'où se dégagent des vues lointaines sur la ville plus valorisantes et plus « vendeuses » pour l'Aude, le Languedoc-Roussillon et même la France, on l'admettra sans peine, que n'importe quel cortège de médiocres bâtiments d'activités. (Région Languedoc-Roussillon et DRE, 2007)

Car le cas de la Cité, que l'on contemple abondamment, que l'on parcourt largement, qui encombre les établis de cartes postales, laquelle construit l'image, voire le blason de tout le département, suggère un paysage en dissonance exacte des mécanismes d'évolutions enregistrés de nos jours sur le relief du sillon Audois. On peut facilement se questionner : la Cité médiévale éclipe-t-elle les dégâts de l'urbanisation contemporaine qui à son tour dévore, et grignote petit à petit son espace de rayonnement ? Sinon essentiellement : le cliché, la photographie souvenir, la publicité de la chambre d'hôte ne réduisent-ils pas la perception du «vrai paysage» (Illustration 1f) ? On peut noter qu'il y a des trucages de photographie montrant une cité médiévale isolée du reste de l'urbanisation, ce n'est plus le cas actuellement. Le versant sud est protégé et permet encore sur un seul axe avec nombre de précautions de prise de vue d'avoir un cliché touristique saisissant, mais jusqu'à quand (Cf. Illustration, 1b) ? L'enjeu du paysage périurbain n'est pas anodin. Durant la décennie 2000/2010, le sillon a subi une double pression celle des Anglo-saxons voulant acheter et spéculer sur l'immobilier audois associé au rythme soutenu pendant près de 15 ans de construction pavillonnaire anarchique pour une grande majorité de locaux qui tendent à défigurer la vallée audoise et les perspectives sur la cité. Le mitage est un risque certain de déperdition d'une ambiance paysagère permettant de mettre en valeur les villages audois souvent perchés sur des collines et la butte de la Cité de Carcassonne, quant à la servitude d'utilité publique et donc de protection le long du Canal, elle est toutefois respectée.

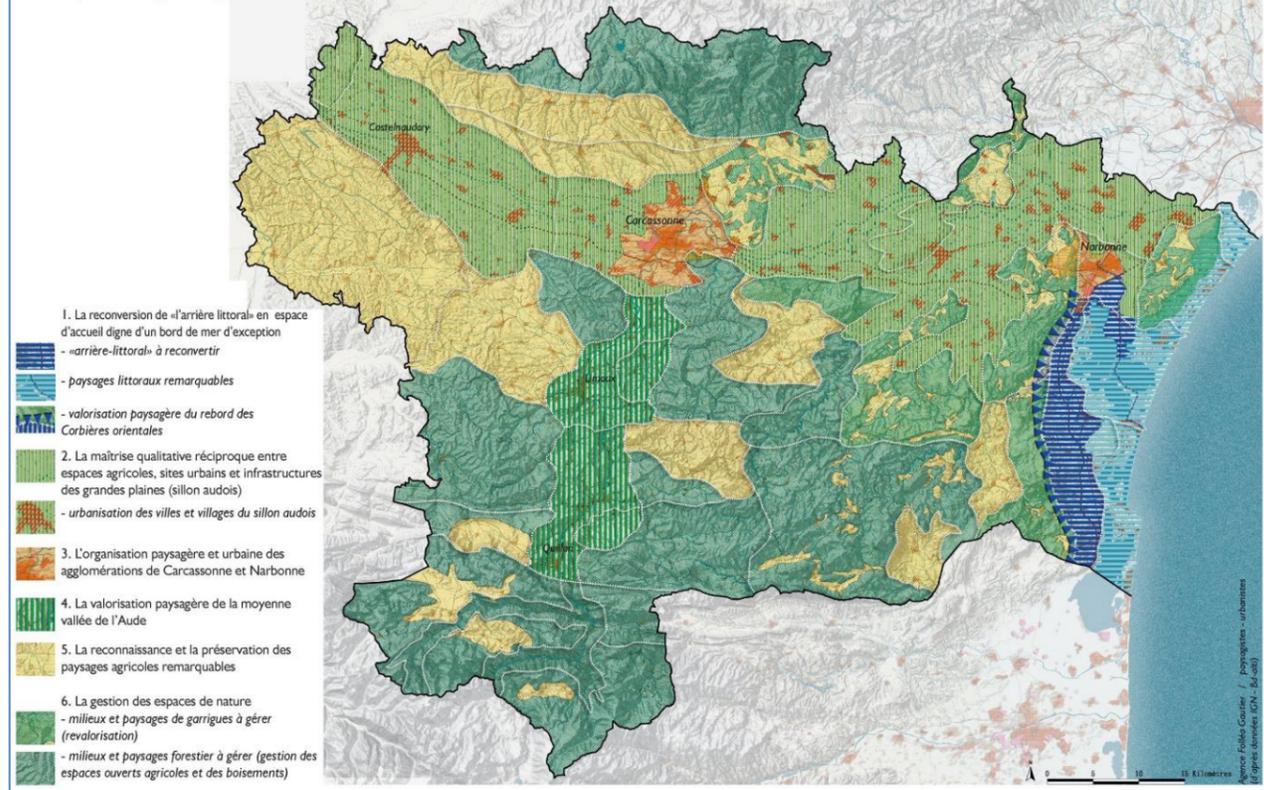
Autre phénomène à l'échelle de l'agglomération, les zones marchandes dans le périurbain sont en constante progression : zone commerciale et construction de nouveaux hôtels de chaînes mondialement connues sont dorénavant présentes sur les entrées de ville (notamment à l'est, cf. illustration 1e). Elles perdent en qualité et lisibilité paysagères. On note depuis dix ans une banalisation des paysages en centre-ville et surtout autour du quartier historique de la cité avec des maisons d'hôtes tout autour de la cité médiévale ou proche du Canal du midi dépersonnalisant leur façade en pastiche de la maison languedocien. Il s'agit du fait de locaux voulant retirer des bénéfices rapidement de leur localisation, ou de nouveaux arrivants ou professionnels du tourisme, anglais notamment, en reconversion. De plus, les quartiers perdent de leur âme et vie sociale d'antan.

À cela, une autre facette du tourisme de masse peut s'entrevoir à travers les relations complexes entre les visiteurs et un environnement sous tension.

Planche n°1 : Les différentes dimensions paysagères de la Cité médiévale de Carcassonne.

Sillon : couloir naturel dégagé depuis la dernière glaciation forgeant une identité intrinsèque paysagère pour toute la région, celui-ci a vu au XVIIème siècle s'additionner les courbes esthétiques du canal du Midi.

Les enjeux majeurs pour un aménagement qualitatif du territoire



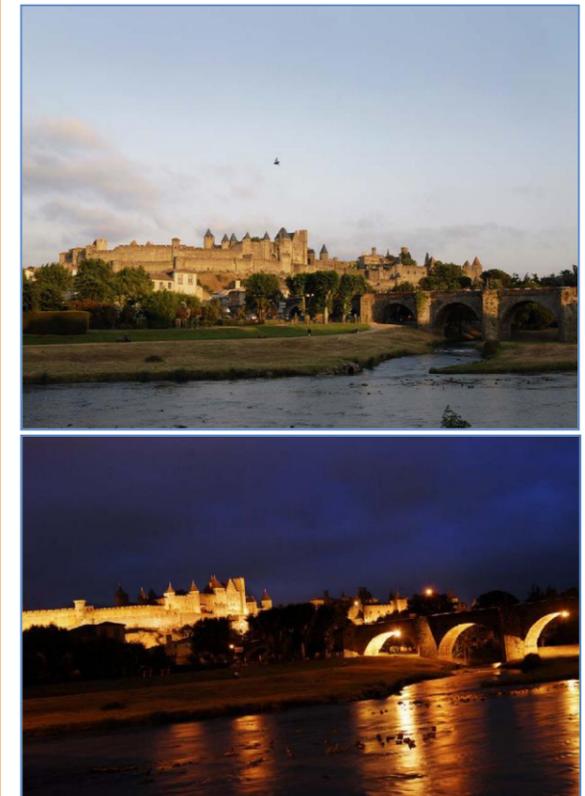
1a

DRE/URBANE, site de la mise ne place d'un plan de cohérence paysagère au plan régional, 2007, en ligne.



1b

OTA, brochure Aude, Pays Cathare, p. 24, (2008)

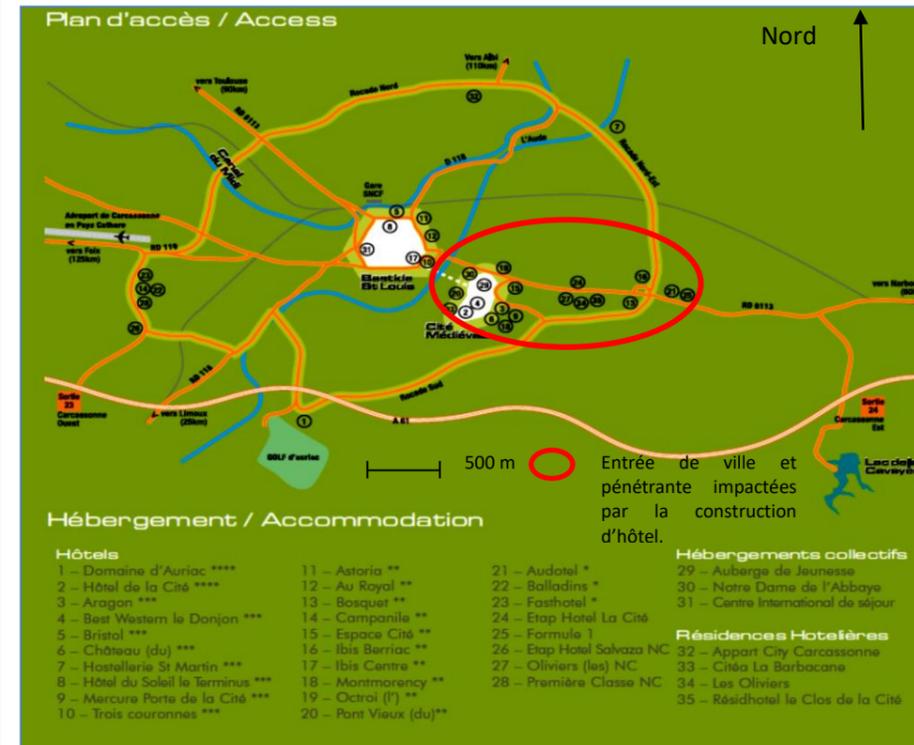


1c - Penser à protéger la vue depuis le pont vieux et neuf et les berges de l'Aude.

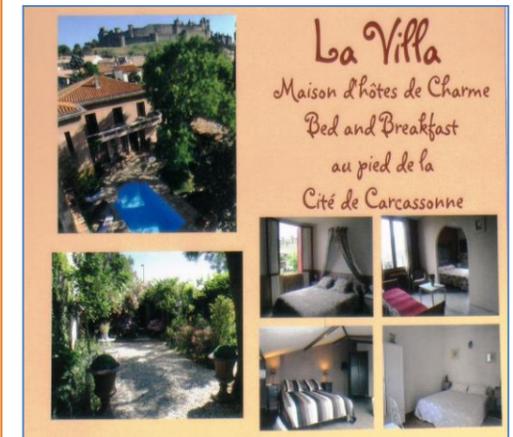


1c

Carte postale de 2005, AGFD, Une cité dans un paysage rural imaginaire.



1d - Carcassonne, plan d'accès aux sites et localisation des hôtels.



Les chambres d'hôte se multiplient autour de la cité médiévale entraînant une perte de la vie sociale d'antan ainsi que la banalisation de façade d'habitation de plus en plus orientée vers la location saisonnière avec la prolifération de bassins de nage ou de piscine.

Publicité, 2010/2011.

1.2 Du risque écologique : le canal du Midi face à une crise paysagère majeure

Au tourisme de masse s'ajoute un élément écologique insoupçonnable sur le plan de l'apparence du canal du Midi, la propagation du chancre coloré infectant et détruisant des plantations alignées d'arbres centenaires. L'enjeu est de taille, 62 000 platanes sont visibles le long du canal entre Sète et Toulouse.

Or depuis dix ans, la vitesse de propagation du chancre est telle que les VNF sont obligés de répondre dans l'urgence pour remédier ou endiguer l'épidémie. Le champignon est si virulent que l'abatage des arbres bicentennaires est inéluctable. En 2009, 30 nouveaux foyers d'infection ont été repérés dans l'Aude et l'Hérault. Soit plus de 600 arbres malades. VNF a fait appel à deux cabinets, l'un d'architectes paysagistes, Agence paysages, et l'autre de consultants arboriculteurs, Citare, pour se pencher sur le problème. La consigne pour les maîtres d'œuvre est de respecter les préconisations du comité de pilotage incombant la préservation d'une ressource paysagère sans égale pour le territoire actuel, à savoir : conserver le principe paysager typique de l'alignement des arbres, définir des sites remarquables afin d'y replanter le *vallis clausa* (le platane résistant au chancre- espèce hybride) et diversifier des essences venant d'Amérique.

Dans la vallée de l'Aude, où le Canal serpente de Carcassonne à Homps, le chancre s'est déclaré en une quinzaine d'endroits. Carcassonne est pour l'heure épargnée, mais le parasite est à ses portes puisqu'il sévit un peu au-dessus de l'écluse du Fresquel, celle de Trèbes halte juste avant Carcassonne (au moulin et au port, cf. illustration 2), le château de Millepetit, l'entrée et l'écluse de Marseillette et celle de Puichéric. L'enjeu sanitaire est donc de première importance, le tourisme incontrôlé et le manque de réactivité des décideurs locaux qui n'ont en rien pensé la gestion durable de leur site est flagrant. L'homme par sa présence et peut-être ses déchets, augmente la pression sur les écosystèmes et voies fluviales déjà fragilisés par une épidémie provoquant à son tour des réactions en chaîne sans commune mesure jusque-là. Le tourisme de masse incontrôlé et pratique de touristes non véritablement durable sont présents. Les acteurs publics, arboriculteurs et chercheurs en botaniste et sylviculture ont constaté la présence des camping-cars, à quelques mètres du Canal là où le chancre s'est développé de manière foudroyante.

Une nécessité est donc d'abattre les arbres produisant alors un nouveau paysage manquant d'attraction et de beauté (Cf. illustration n°2). On trouve au premier plan, les troncs d'arbres coupés à ras de terre, au second plan, les tables en béton (années 1960-1980) pour les déjeuners des touristes perdus autour des troncs coupés ainsi que l'asphalte dégradé par les roues des camping-cars, au troisième plan l'allée de platanes côté route minervoise épargnée par l'épidémie. Résultats = perte de la perspective des arbres alignés, baisse de la fréquentation, car paysage mutilé par un développement sans stratégie durable environnementale et manque de pédagogie ciblée envers la cinquantaine de camping-cars présents au plus fort de l'été depuis relégués dans un espace spécifique.

La crise paysagère est profonde, ces arbres ont été plantés à partir du XVIII^e siècle pour deux raisons : stabiliser les berges du canal et générer un revenu par le bois. Aujourd'hui le revenu par le bois a disparu, mais le revenu par les retombées du tourisme est important ; ils se sont révélés un élément d'embellissement du canal du Midi, un alignement majestueux aujourd'hui indissociable de l'ouvrage hydraulique.



Illustration n°2 : La nouvelle apparence du Canal du midi après l'abatage des platanes suite au chancre coloré. Jean-Louis Ballester, 2010.

1.3 L'ambiance sonore dans l'agglomération de Carcassonne

Pour notre étude de cas, on peut décliner en deux points supplémentaires les risques d'un tourisme de masse : l'impact sonore des navettes aériennes de Ryanair au-dessus de la ville de Carcassonne et les affrontements au niveau de l'enceinte même de la cité médiévale et quartiers limitrophes concernant les bruits de la rue festive. Dans un premier temps, la progression du nombre de vols aériens à Carcassonne à partir du Royaume-Uni n'est pas sans effet. Carcassonne dispose d'un aéroport en zone urbaine nécessitant une modernisation et un plan ambitieux pour l'avenir du tourisme et des activités économiques ceci se comprenant mieux avec une multiplication par 10 des nombres de mouvements depuis 1992 (30 000 en moyenne actuellement). En outre, sa relation complexe avec Ryanair est à prendre en compte dans les dispositifs futurs de résilience sonore. On constate à partir des années 2001-2003 une explosion du trafic ; l'aéroport est qualifié par la chambre de commerce et d'industrie comme porte d'entrée principale des hauts revenus sur le territoire touristique, principal levier de développement des zones d'investissements étrangers en Pays audois.

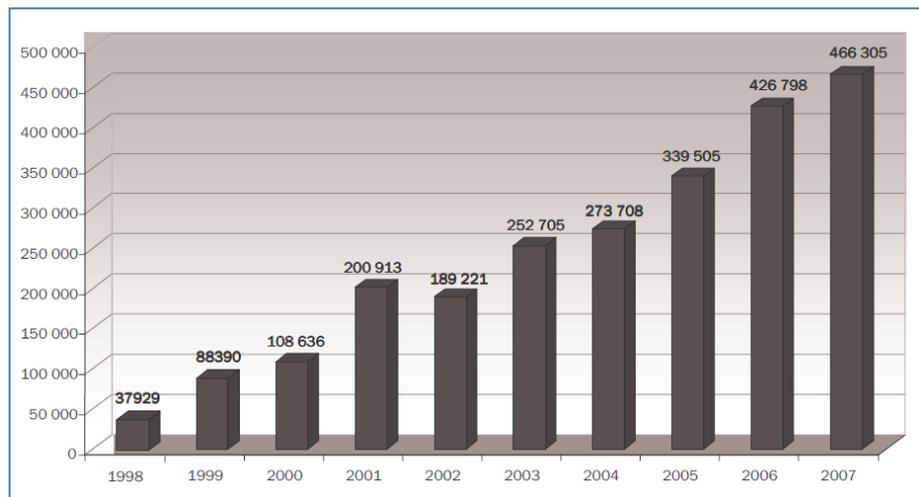


Tableau n°1 : L'effet Unesco. Nombre de passager pour l'aéroport de Salvaza, 1998-2007. CCI-C 2009.

Après enquête de la CCI, 80 % de la clientèle de Ryanair vient sur le sol audois pour un but touristique, de 10 jours de séjour en moyenne, avec un très fort pouvoir d'achat ; certains viennent en repérage pour l'achat d'immobilier (10 %) comme présenté précédemment, l'ensemble du trafic aérien et de son ouverture sur le territoire audois représentant 128 millions d'euros de dépenses indirectes dont 71 millions d'euros de dépenses immobilières et un effet induit par la technique de calcul de Genève-Batelle (et son coefficient multiplicateur de 2, 41) de 507 millions d'euros, avec près d'un passager sur deux passants deux jours dans l'Aude et une visite obligatoire de la Cité de Carcassonne et parfois Canal du Midi couplé dans la même journée. (Chambre de Commerce et de l'Industrie de Carcassonne, Limoux et Castelnaudary, études statistiques, 2007).

Pourtant, malgré ce panorama envié au plan régional et du grand Sud, le tourisme de masse a eu des effets insoupçonnés pour la population locale car au plan géographique, la ville joue d'un handicap. Le seul fait de prendre en compte la situation de la piste d'atterrissage à moins de deux kilomètres du centre et surtout nécessitant par temps venteux «vent du Nord» (majoritaire sur plus de 280 jours), implique une importante habileté des pilotes pour traverser de part en part - est/ouest - la ville de la Zone Berriac/Bourriac/La conte, rue de Verdun, la Bouriette. Une ligne droite obligatoire face au vent de 4 kilomètres est donc nécessaire à très faible altitude pour atterrir et donc survoler parfois à moins de 200 mètres des toits de la ville basse, centre-ville actuel facilement reconnaissable avec son damier : l'objectif est d'offrir un panorama exceptionnel sur la cité et le canal du Midi et la ville basse.

Très tôt des riverains de l'aéroport s'opposent aux nuisances notamment pour les bruits du décollage/atterrissage et procédure de largages de kérosène, mais aussi en ville où l'augmentation considérable du trafic a bouleversé l'ambiance sonore en centre-ville dans l'approche de la ligne droite et quartier limitrophe du site où chaque arrivée d'avion entre 2002/2008 assourdit les passants de la rue de Verdun et les habitants du centre. Les conversations en devenaient inaudibles du fait du passage des avions à très basse altitude (la dangerosité d'un survol aussi bas est aussi dans les conversations). Une association s'est donc imposée comme principale interlocutrice avec la Chambre de Commerce, les autorités aériennes et la mairie pour connaître précisément les effets de ces nuisances. La demande d'aide financière et travaux d'acoustiques, d'analyses des cultures agricoles sont présents pour trouver une solution durable au désagrément des touristes voulant observer d'avion la vue magnifique de la Cité, Bastide Saint-Louis et du canal du Midi.

Car la recherche de la vue sur la cité médiévale, le panorama magnifique depuis les airs est un atout de vente et de promesse de magnifique paysage en France par Ryanair. La vue de la cité médiévale est un atout de marketing primordial pour la compagnie aérienne et un des effets les plus spectaculaires du classement Unesco aux retombées à la fois positives et négatives⁷.

Illustrations n°2 : Low-cost et effet Unesco



⁷ Revue de presse sur l'importance que prend l'aéroport de Carcassonne et les polémiques concernant le trafic aérien.

<https://www.ladepeche.fr/article/2008/11/27/499443-carcassonne-avions-une-association-contre-le-bruit-et-la-pollution.html>

<https://www.net1901.org/association/ASSOCIATION-AUDOISE-CONTRE-LES-ODEURS-ET-LE-BRUIT-DE-LAEROPORT-DE-SALVAZA-AACROBATS,14096.html>

<https://www.aude.gouv.fr/layout/set/print/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Aeroport-de-Carcassonne-Salvaza/Plan-d-exposition-au-bruit-de-l-aeroport-de-Salvaza>

https://www.facebook.com/p/ANAC-Association-contre-les-Nuisances-de-lAeroport-de-Carcassonne-100064839874415/?locale=fr_FR

<http://news.bbc.co.uk/2/hi/business/3452235.stm>

<https://www.lesechos.fr/2004/03/regions-leffet-ryanair-634451>



Publicité du groupe et affiche entre 2001 et 2007.

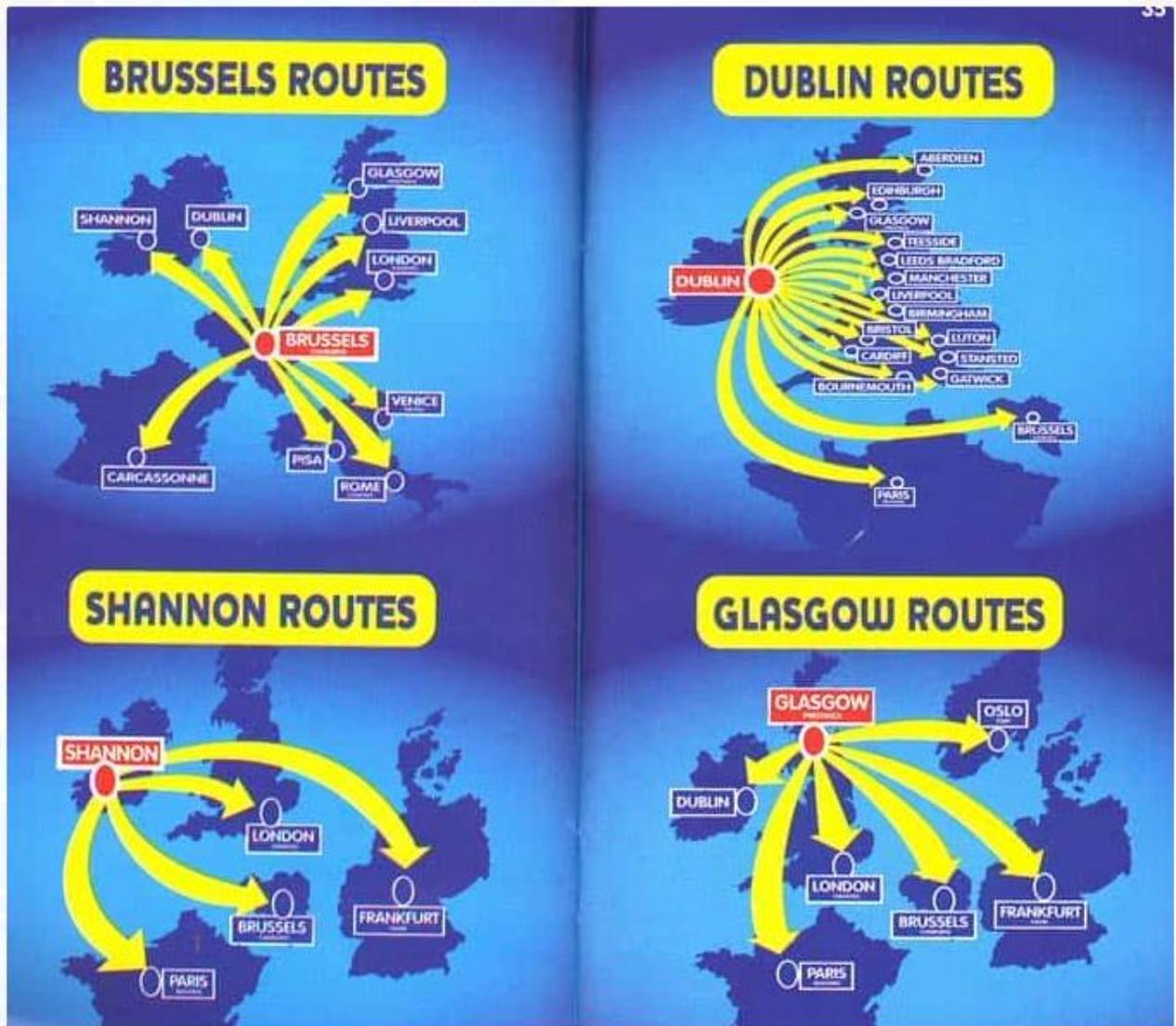
NEW!

BRUSSELS ROUTES

Map showing flight routes from Brussels (Charleroi) to various European cities:

- GLASGOW (Prestwick)
- LONDON (Stansted)
- VENICE (Treviso)
- PISA
- CARCASSONNE
- DUBLIN
- SHANNON

WWW.RYANAIR.COM



Publicité de Ryanair, 2008.

Les villes patrimoniales sont ciblées par la compagnie Ryanair, Carcassonne, Venise, Pise et Rome.

Pour le respect de la santé et de l'environnement
Non aux bruits d'Avions - Stop à la pollution

Les survols répétés de nos HABITATIONS



ÇA SUFFIT !!



Etant donnée la nocivité des avions sur la santé
(bruit et émission de particules fines),
nous exigeons :

- la mise en place d'atténuateurs de bruits (silencieux) sur tous les aéronefs
- l'interdiction des vols entre 12h et 14h et après 20h
- la modification du plan de vol afin de privilégier les zones non habitées
- la limitation stricte des vols à l'entraînement aux aéronefs de l'école de pilotage de Carcassonne

Signez la pétition en ligne "nuisances de l'aérodrome de Carcassonne" sur le site www.petitionpublique.fr

Rejoignez nous en adhérant à l'association **ANAC**
(Association contre les Nuisances de l'Aéroport de Carcassonne)

7 rue Albert Maissonnier Hameau de Grèzes

11000 Carcassonne

anac.aude@yahoo.fr

04 68 25 65 11

Ne pas jeter sur la voie publique

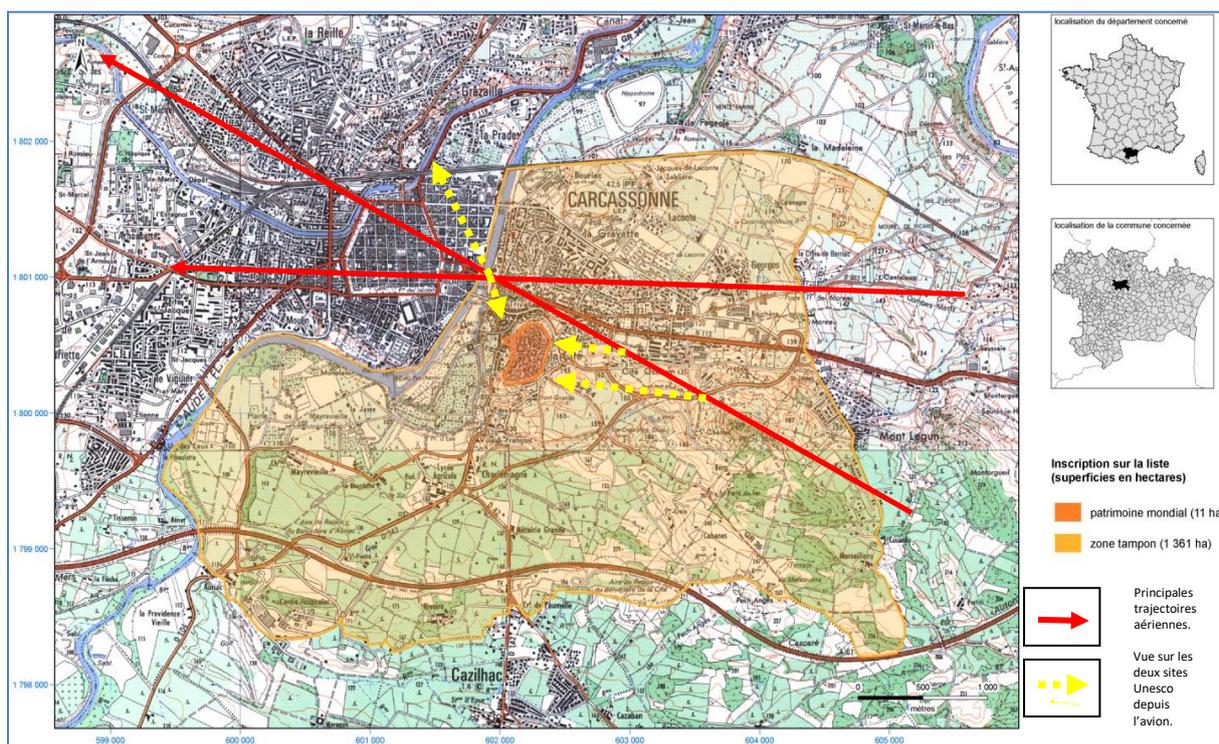


Illustration n° 3 : Localisation, délimitation et surface inscrite à l'Unesco en relation avec les trajectoires aériennes. Unesco, 2005/2010, avec modification.

Sachant que 51 000 mouvements à l'horizon 2015 sont attendus voire plus de 68 000 mouvements pour la ville avec les estimations hautes et une estimation d'un chiffre d'affaires moyen de retombée en millions d'euros, l'enjeu n'est pas anodin. L'ambiance sonore au centre-ville pour les populations environnantes de la ville sur l'axe atterrissage est une réelle inquiétude bien que depuis Ryanair et EasyJet ont rencontré des difficultés économiques en annulant certaines lignes régulières depuis 2009. Ici, le tourisme de masse couplé à l'héritage d'un aéroport vétuste, mais pourtant bien pratique détruit une certaine tranquillité et quiétude ou art de vivre pouvant être qualifié de champêtre et empreint d'une certaine urbanité (au vieux sens du terme), depuis des générations. La durabilité est en plus en question sur le plan des rejets, des coûts de transports et des subventions allouées à un entrepreneur irlandais ne reculant devant aucune manœuvre déloyale⁸.

L'ambiance paysagère sonore se dégrade aussi en centre-ville et dans/aux alentours de la Cité de Carcassonne et du canal du Midi.

⁸ Pour contrôler le problème des nuisances sonores de l'aéroport, la préfecture de l'Aude a mis en place un Plan d'Exposition au Bruit (PEB) qui concerne cinq communes (Carcassonne, Arzens, Caux-et-Sauzens, Pennautier et Villesèquelande) et de la Communauté d'agglomération du Carcassonnais. L'association des riverains AACROBATS réalise également de possibles modifications sur plan des trajectoires des avions et les limitations des horaires de survol de la ville en période de nuit. La préfecture estime que ce plan «est devenu obsolète et il convient de limiter la construction autour de l'aérodrome afin d'éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores aériennes générées par l'activité actuelle et future de cet aérodrome» (communiqué de presse, 2008). On constate au début de l'année 2011 que les navettes sont beaucoup moins nombreuses du fait de la crise économique au Royaume-Uni ainsi que la mise en place de technique de changement des trajets d'approche et de décollage des avions passant plus loin de la cité et donc survolant moins le centre-ville.

D'un côté, la ville a pris la mesure de l'affluence des touristes durant toute l'année et a définitivement fermé à la circulation comme sur le pont vieux datant du moyen-âge que l'on pouvait emprunter encore en voiture dans les années 1980/1990 ; de l'autre côté, la municipalité ne dispose pas d'une marge de manœuvre importante pour sa gestion des transports aériens.

Quant au pont vieux, il devient, de fait, une voie piétonne donnant sur un magnifique belvédère-fleuve de l'Aude/cité médiévale, de l'autre, le nouveau plan de circulation a changé les habitudes du quartier et la quiétude des habitants. La disparition de l'automobile est une avancée notable, mais pour les derniers habitants de la Cité Médiévale, intra-muros (au nombre de 18 familles) ceux-ci n'ont pas vraiment ressenti comme positif l'arrivée en nombre d'une population jeune, souvent anglo-saxonne, considérée comme la plus bruyante et la plus impolie par les commerçants. On doit s'adapter à des touristes de plus en plus bruyants et à des incivilités accrues comme dans des parcours improvisés alcoolisés de nuit dans les antiques rues médiévales : *« surtout à partir de mai et juin, nous ne pouvons plus parfois nous entendre en mangeant dans notre salon, c'est un cauchemar, vous me dites l'Unesco, la chance d'être dans ce cadre prestigieux, mais vraiment cela a bien changé depuis les années 80. Ainsi que l'insécurité, il faut faire attention au vol [recrudescence des réseaux de pickpockets depuis 5 ans] et dégradation sur notre devant de porte. Je ne vois pas l'augmentation du nombre de touristes comme un bienfait pour notre famille »* (Habitante de la Cité, été 2010).

1.4 Le grand barnum du 14 juillet et de l'embrasement de la cité médiévale

La sur fréquentation et ses dégâts sur l'environnement, le patrimoine et les hommes se retrouvent dans la démesure d'événements prestigieux comme celui de l'embrasement de la cité médiévale faisant passer la ville de 50 000 habitants à 450 000 en 24 heures. Il faut mettre en avant les dégâts sur les mobiliers urbains et monuments, surtout sur le long des remparts mêmes de la cité, des champs de vigne pour la prise de photographie du feu d'artifice, aire de stationnement d'autoroute ou berges du Canal par une fréquentation irraisonnée. Au bas mot, d'après les estimations de la préfecture, plus de 175 000 véhicules se dirigent en direction de Carcassonne dans la journée du 14 juillet. L'objectif est d'assister depuis l'autoroute, route nationale, routes de vignes dégagées, deux grands ponts de Carcassonne et rive de l'Aude et canal du Midi à l'embrasement de la cité. Il faut ajouter à cela le fait de voir parfois des événements annexes s'additionner à l'événement premium comme l'arrivée le jour même du Tour de France et le concert télévisé de France 2 comme en 2006.

Que retiennent les touristes de cette expérience ? Un spectacle pyrotechnique et les habitants de la ville, une gêne conséquente les faisant fuir de la ville ou s'enfermer voire se barricader dans leur maison du fait de la promiscuité, vols, délits et événements imprévues. On oublie souvent de faire remarquer le manque de rapport avec un tourisme durable dans cette aventure urbaine d'un jour. Le feu d'artifice dure une demi-heure, de 22H30 à 23H, or cela rythme généralement avec une odeur de poudre brûlée durant toute la nuit, la pollution et des habitants fortement soumis à *un stress touristique notable* (tout proche de la cité). Le lendemain du feu d'artifice, les habitants dans un rayon d'un kilomètre doivent prendre leurs jets d'eau pour nettoyer l'ensemble du mobilier urbain et devant de porte au même titre que les services de la mairie. Quant aux habitants de la cité, c'est la gêne absolue durant toute la nuit.

Ici, la mesure de l'empreinte carbone et des bénéfices culturels et intellectuels d'une telle parade n'est pas appréciable, disons plutôt anti développement durable, on peut la mettre en relation avec les événements mondiaux tels que les Jeux olympiques amenant des millions de visiteurs dans une grande métropole mondiale proposant en fin de compte une débauche de moyens, de financement et un parcours pédagogique - sportif que certains estiment très faible.

Il reste aussi le traumatisme de cette journée pour les animaux domestiques, de compagnie, et les personnes âgées, comme à Valence pour le grand prix de Formule 1 et le bruit assourdissant dans toute une ville des motrices essences. On constate la disparition provisoire des chats qui réapparaissent quelques jours après, idem pour les oiseaux... On note que pour l'instant, on n'a pas assisté à des émeutes urbaines touristiques de type Lloret del Mar ou Village Olympique de Barcelone, pourtant avec une telle «surchauffe» de l'environnement carcassonnais pendant cette journée le risque existe : les deux compagnies de CRS présentes, policiers de toute la région réquisitionnés, pompier prêt à éteindre tout départ de feu suite aux retombées de poudre incandescente (fréquent au pied de la cité) sont la conclusion logique d'une rustique catharsis [y compris le grand danger de la très forte densité touristique sur les ponts carcassonnais qui pourraient amener au pire en cas de mouvement de panique).

Il en est donc d'un constat préoccupant pour l'environnement, les hommes et les paysages audois. Une incorporation des problématiques paysagères est nécessaire devant permettre de mettre en valeur de nouveaux principes de durabilité par l'accompagnement et politique de sensibilisation paysagère dans les sphères juridiques et économiques.

2. La valeur paysage comme levier stratégique public-privé d'un tourisme durable

Elle ne peut se comprendre que par une coopération multi-leviers et multi-scalaire avec le rôle prépondérant de l'action publique. Une nouveauté réside dans la médiation paysagère par le fait d'amener le touriste sur les pas dudit paysage, de le parcourir, d'abandonner la voiture et de permettre par des appareillages artistiques ou littéraires de construire soi-même comme un autre une identité paysagère, protectrice, et porteuse de croissance durable. Il faut être en accord avec les préceptes d'un éco-tourisme décliné comme tel : ralentir, partager, économiser, perdre son temps, contempler, observer la nature.

2.1 La recherche d'une équité territoriale et partage du sentiment paysager.

L'enjeu paysager et sa gestion sur le plan du département doit immanquablement avoir des répercussions au plan local ne serait-ce que dans les opérations d'urbanisme réglementaire et opérationnelle que nous verrons en deuxième sous-partie. Il existe avant tout une nécessaire volonté de sensibilisation au paysage. De plus, parler du tourisme pour Carcassonne et l'Aude ne revient pas à parler d'un secteur parmi tant d'autres de l'économie audoise, mais du premier secteur économique ayant supplanté le secteur viticole depuis quatre ans. L'enjeu est majeur, car d'anciennes projections de la Datar ont montré que l'Aude pouvait dans les vingt ans à venir être le département le plus pauvre de France. On remarque depuis la dernière décennie concernant le poids du secteur touristique audois un dépassement des 17 millions de nuitées en 2009 avec un prolongement de la saisonnalité au mois de septembre et octobre. Le chiffre d'affaires du tourisme audois pèse en 2009 quelques 842 millions d'euros. Elle concrétise la première «industrie» du département désormais largement devant la viticulture.

On parle souvent d'industrie durable, mais dans ce cas précis, c'est le tourisme qui devient une économie à encadrer et à développer. Par comparaison en 2006, le chiffre d'affaires était de 700 Millions d'euros⁹. Un poids stratégique avec des risques inséparables au succès d'une belle entreprise touristique forgée depuis plus de 35 ans au plan institutionnel « Aude Pays Cathare® ». Celle-ci est en demande de nouveaux plans stratégiques pour conserver un paysage, garantir une équité territoriale et proposer un nouveau modèle de développement sur des bases durables et participatives.

La proclamation du classement de l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité peut s'apparenter à un nouveau symbole moderne du pouvoir de l'imaginaire touristique et culturel tant par sa force d'évocation que croyance en un meilleur avenir territorial et économique pour les élites locales. On se reporte vers une organisation culturelle reconnue à l'échelle mondiale pour promouvoir et concevoir autrement son patrimoine et ses paysages. Il faut pourtant rappeler la réalité des activités des professionnels du tourisme du département audois et de la région Languedoc-Roussillon pour s'apercevoir de la nécessité d'une réactivité dans un objectif louable : garantir à tous la manne touristique surtout en provenance de la cité médiévale comme point de départ de nouveaux parcours éducatifs, artistiques et culturels. Une impérative nécessité d'un changement stratégique de conception des parcours touristiques est présente notamment autour de trois attributs : paysage, vigne et participation à la découverte et compréhension d'un paysage.

L'effet Unesco a entraîné une question sur les conséquences d'une telle décision et du rapprochement géographique entre Canal du midi et Cité de Carcassonne. L'arrière-pays carcassonnais et audois risquait de subir une déperdition de son nombre de nuitées et bénéfices tirés du tourisme rural du fait du captage de nouveaux touristes par les deux éléments majeurs mis en lumière depuis le classement mondial. Ce n'est pas totalement le cas, car ce ne sont pas tout à fait les mêmes clientèles, par contre, il est vrai que trois ans après cette double décision historique de classement, et ceci dans un temps très court, le regroupement d'intérêt touristique départemental s'est imposé le fait de repenser son offre en proposant au départ de Carcassonne, comme porte d'entrée ou de connexion. Sept chemins nouveaux (Cf. illustration 4a) permettent de faire sortir des sentiers battus les touristes avec notamment des objectifs visés sur les grottes préhistoriques aux alentours et les parcours viticoles/œnologiques qui connaissent un réel succès avec des parcours ludiques pour les enfants et toute la famille ayant trait à la confection d'objet à partir de produit naturel, comme le parcours « *patapapier* », impliquant une participation de toute la famille et des enfants ainsi que celui sur l'œnologie (explosion de l'offre depuis deux ans sur le pays carcassonnais, pas moins de dix entreprises). On désire même lier les deux sites par des offres originales sur le canal du Midi.

« Croisière ladouce : «Découvrez le canal du midi dans son écrin naturel. Perspectives bordées de platanes et courbes entre les vignes offrent une vision typique des paysages du canal du 17^{ème} siècle. Bateau x Solal, 2011, publicité.

« Croisière cité. Départ de Carcassonne pour une croisière sur le Canal du midi avec passage de deux écluses et vue panoramiques sur la cité de Carcassonne. » Hélios Lou Gabaret 2011.

⁹ Le parc hôtelier toutes catégories : 313 500 lits disponibles à l'année. La fréquentation : 17 millions de nuitées en 2005 sont atteintes. L'économie : un chiffre d'affaires de 600 millions euros en moyenne sur les dix dernières années. L'emploi : 5 800 emplois directs et 9500 emplois saisonniers (OTA, 2008).

Autre exemple, que les acteurs locaux audois prennent en exemple : la «Géographies du dessin» qui se trouve à Sérignan, non loin de Narbonne, il est emblématique dans le fait de la possibilité de lier, culture du territoire, pédagogie sur l'évolution des paysages et médiation paysagère par la proposition de faire à son tour jouer le touriste sur son ressenti par les performances des artistes.

«Elle invite le spectateur à se déplacer dans les territoires du dessin. Décrire des trajets, reconstruire l'expérience vécue lors de voyage, retranscrire des phénomènes atmosphériques ou paysagers, proposer des errances à travers des zones inconnues, inventer des cartographies nouvelles, ces artistes transforment notre perception du réel. Une façon de redessiner le monde ». Sérignan, Mars-juin 2011, Géographies du dessin.

Le dernier secteur en plein développement est celui de l'oeontourisme. Il permet d'associer zone sensible protégée, création de sentiers « écologiques » façonnés de toute pièce par des entreprises privées viticoles ou coopératives ainsi que découverte de terroir et gastronomie. En 2010, l'appellation Fitou a proposé un parcours avec appareil photographique pour un concours et des lots à gagner sur des thèmes vignes et paysages, vignes et population, vigne et patrimoine. AOC Malèpre à Carcassonne tend à reproduire cette offre de sensibilisation.

«Au cœur du Pays Cathare, les vignerons de l'AOC Malepère vous invitent à découvrir leur terroir, des portes de Carcassonne au seuil du Lauragais jusqu'au piémont pyrénéen. Site oenotouristique et siège du syndicat de l'AOC Malepère, la maison des terroirs accueille le public toute l'année et offre une présentation de l'AOC Malèpre ainsi que du domaine viticole expérimental. Dégustation-vente d'une large sélection de vins du cru. Balade thématique au cœur du domaine viticole (sentier écologique de la Granthot). Visite du chai expérimental et du domaine viticole sur rendez-vous. AOC Malèpre, 2011.

On remarque que le système des 7 chemins est un exemple parfait de participation entre acteurs privés, publics et associations. On se base sur la proposition d'offres multiples et complémentaires au plan culturel, paysager et patrimonial ainsi qu'écologique de locomotion, zone Natura 2000 et pédestre. Il existe bien un effet Unesco par la fréquentation, mais surtout sur le plan de la réactivité des professionnels du tourisme. Le seul fait de prendre position sur le risque de voir arriver des hordes de touristes et de vider les autres parties du territoire audois, explique la volonté de garantir une équité territoriale et de donner à tous les territoires une chance pour le développement économique ainsi que de permettre par le système éducatif et du volontariat à pratiquer de nouvelles langues ou de montrer le chemin à suivre pour les maisons d'édition et la refonte des guides vieillots dans des traductions qui doivent être rentables.

On parle alors d'un mix marketing efficace et équitable que l'on peut décomposer en sept étapes (M Bastié, directrice de l'office du tourisme de Carcassonne, hiver 2010). Le plus troublant dans cette application d'un tourisme durable et équitable pour l'ensemble des intervenants audois est de constater que ce qui a fait un temps la richesse du pays, l'industrie viticole, est actuellement en voie d'intégration dans une politique de développement durable à but touristique pour justement soutenir leur industrie en perte de vitesse. On les encadre et incorpore dans des parcours touristiques au départ de Carcassonne pour permettre à la fois la superposition de deux économies, touristique et viticole. Ici, coopérative viticole, agricole pour d'autres produits et chambre de commerce et de l'industrie couplée à la marque Aude Pays cathare permettent de donner un nouvel élan à l'industrie du vin parfois en piteux état dans la région ainsi que de rééquilibrer les flux de touristes.

Les sept étapes d'une «commune/département Unesco» pour garantir l'équité territoriale dans l'avenir.

1. Faire un état des lieux des forces et faiblesses, risques et chances, une sorte de remise à plat suite aux deux classements et prochains sur la liste.
2. Identifier les partenaires nouveaux et possibles.
3. Bien cibler comment satisfaire une nouvelle clientèle que l'on pense exigeante et leurs attentes.
4. La naissance d'un nouveau produit territorial et sa mise en communication et image intégrant alors les territoires environnants pour garantir une forme d'équité territoriale et de garantie de ressources avec les sites Unesco comme porte d'entrée.
5. Un plan d'action échelonné sur le temps long doit permettre de gérer l'arrivée des nouveaux touristes sur le principe du développement durable et ouvrir le territoire aux grandes chaînes hôtelières, mais aussi à la nouvelle forme du tourisme comme la mode des cabanes en bois.
6. Viser la fidélisation des nouveaux visiteurs qui doit intervenir par une montée en qualité (comme pour l'Andorre, mais avec des risques) ou originalité qui paye. Souvent un thème mobilisateur ou une ambiance pour les enfants.
7. Le touriste devient acteur du paysage en lui proposant un jeu classique de parcours dans les vignes jusqu'à la cité ou de concours de photographie, découverte d'ancienne pratique, visite cave coopérative.

Pour l'instant les premiers résultats de ces parcours mis en place en 2008 sont prometteurs. À cela, la dimension paysagère fait un retour en force comme avec les expériences du consommateur-visiteurs-touristes-artistes qui sont invités dans diverses propriétés, minervoise par exemple à parcourir les vignes et la région afin de ramener des photographies sur un thème précis pour gagner des lots : le touriste se faisant explorateur et descripteur de paysage parfois jusqu'à la cité médiévale ou tout autour du canal du Midi. Il reste parfois quelques résumés faciles comme le fait de vanter des paysages qui n'ont pas changé depuis le 17^e siècle comme pour la croisière sur le canal du Midi ainsi que de proposer des parcours écologiques ou œnologie qui n'ont rien à voir avec des pratiques durables tant dans l'utilisation de pesticides, de transformation de produits ou de visites des vignes).

Pour ce qui est de la réalité cause/conséquence du classement, de la fréquentation et des retombées économiques ; Carcassonne est un exemple à retenir. L'ensemble de ces actions s'intègrent dans un projet de territoire, un territoire de paysages et une stratégie touristique repensée.

2.2 Une stratégie d'aménagement et d'encadrement d'un tourisme durable multi-levier, multi-scalaire : un paysage de territoire.

Que l'on ne s'attend pas à avoir un seul interlocuteur pour gérer le paysage audois ayant pour but d'encadrer la croissance d'un tourisme durable. Une nécessité s'impose de mettre en scène et coordonner les efforts d'une politique paysagère pour préserver justement une qualité de celui-ci avec comme conséquence celle de protéger l'activité du tourisme, ceci, durablement. Ces mutations ou contrariétés paysagères ne sont pas le seul fait de ce territoire ; elles sont le lot commun d'une bonne partie de l'Europe. Pourtant en plein sillon Audois, l'imposante cité médiévale et canal du Midi comme autre emblème de trame paysagère et corridor écologique sont des révélateurs des adaptations réglementaires urbanistiques et d'aménagements du territoire (nouvelle mouture en cours de réflexion du PLU 2012/2030). Le PLU de Carcassonne doit intégrer le concept de ville dense, compact, belle et durable. Durabilité qui se perçoit et se vit parfois intrinsèquement à son positionnement idéologique sur le rôle que doit tenir ses deux axes majeurs du patrimoine audois, comme une mise en spectacle, pourtant fragile et dissonante de la réalité en lien parfois avec une très faible culture du paysage pour ces touristes du haut des tours du Château comtale qui s'attardent de plus en plus sur les écrans de leur portable audio-guide, tout en prenant des photographies de la ville-basse de Carcassonne et des Pyrénées.

Pour planifier une stratégie de protection et revalorisation paysagère sur de telle surface, à une telle échelle, il incombe temps, législation et ouverture d'esprit. La pyramide des leviers administratifs français est essentielle : SCOT / PLU / CC / RNU / PDU. Chaque dossier comporte des phases de rédaction avec un volet paysage qui se couple au volet patrimonial et bien sûr comme vu précédemment accompagnateur de la première économie – le tourisme – de la région audoise. Le nouveau SCOT, porte un volet « tourisme durable et valorisation des paysages et patrimoine carcassonnais ». Il s'impose par son PADD à tous les autres documents d'urbanisme et doit permettre avec le Grenelle 2 de l'environnement de garantir un minimum de gestion et conservation des aménités intrinsèques du territoire. À cela d'autres enjeux de durabilité sont en ce moment même évoqués (printemps/été 2011) avec le futur tracé de la LGV et donc un impact paysager de plus à gérer pour le territoire et ses acteurs ainsi que des perspectives de venues plus nombreuses de touristes en provenance d'Espagne et du Nord de l'Europe par voie ferrée (Perspectives Aude, 2011, p. 4).

Ici, le train à grande vitesse rentre indéniablement dans un projet de tourisme durable avec pourtant un impact indéniable en plein sillon au plan paysager. Si la SNCF doit donner 1% du budget total du projet à des paysagistes pour penser l'insertion de sa future ligne ; il n'en reste pas moins que l'impact ne sera pas mineur. Il en est de même du doublement de l'autoroute A 61. Quant au canal du Midi, il subit les problèmes de la crise budgétaire française et le manque de moyen des VNF. Il a fallu attendre mars 2011 pour que l'action publique propose une intervention sur les berges. VNF finance à 100% l'intervention d'abattage et de reboisement pour une somme de 60 000 euros environ pour l'exemple de Trèbes ; néanmoins, la crise est profonde et l'endettement excessif des finances publiques françaises ne permet pas de financer convenablement l'ensemble des travaux de remise à niveau des chemins de halage ainsi que sur l'autre site Unesco, la cité médiévale, qui attend toujours le grand projet de rénovation «le plan de cohérence paysagère grand site » permettant de reconfigurer un parcours piéton en centre-ville reliant les deux sites Unesco (Cf. illustration 3c). La stratégie est bien «*de faire abandonner la voiture, découvrir par la marche et les jeux parfois les deux grands sites de l'agglomération* » (Mme Leyrat, 2010). Parcours de marche ou vélo/VTT qui deviennent une obligation du fait d'une demande croissante.

Reste aussi la question des modes de transports touristiques, de l'arrivée des touristes et du rôle symbolique de l'aéroport. Celui-ci est d'une telle importance que la deuxième ville de l'Aude Narbonne s'est entendue avec Carcassonne pour «échanger leur moyen de locomotion », à Narbonne la gare TGV pivot du carrefour du sud de la France en ligne direct avec l'arc méditerranéen, à Carcassonne l'aéroport. Pourtant ce mode de déplacement n'est pas compatible sur la longue durée avec un tourisme durable, malgré les plans aéroport, plateforme aérienne durable en Europe. Il reste des incertitudes sur la tranquillité publique et acoustique d'une telle infrastructure malgré le rachat par la région de celui-ci et de lourds investissements sur les cinq ans à venir (Illustration 3b).

On proposera (Cf. tableau n° 2) que ce conçoit actuellement un projet de territoire touristique durable par le paysage incluant : la recherche d'une symbolique paysagère à but économique grâce à une identité paysagère touristique et économique possible par une mise en scène et une mise en récit scénographie paysagère grâce à une contractualisation paysagère touristique provenant de la collaboration entre secteur privé et public ou d'addition isolée d'expérience individuelle Engageant le fait que le paysage est à son tour un facteur de croissance économique.

Tableau n°2 : Penser le tourisme durable par le paysage

Bases d'intervention Les leviers d'intervention	Le paysage dans sa plénitude. Cadre général, l'ensemble paysager	Élément significatif du paysage. La mise en scène par :	Symbolique recherchée (conséquences)
Le système des représentations	Éléments climatiques, particularité régionale comme le vent de forte intensité, le sillon audois, grand couloir permettant de dégager des vues, panoramas imposants, des retours sur site touristique facile d'accès.	Sensibilisation par le nom du Pays, par l'histoire des paysages, par le relief, par les éléments imposants vus de très loin comme la cité médiévale de Carcassonne et le canal du Midi. Jeux de cartes postales, des timbres postes et internet. Risque de construction d'une image publicitaire réductrice.	<p>⇒ Une identité paysagère touristique et économique</p> <p>La construction d'une identité paysagère facilement identifiable et transposable dans des projets de tourisme durable et plaquettes publicitaires. Souvent adéquation entre promotion économique et promotion touristique du territoire.</p>
Le contact avec le paysage	Par la photographie, par l'arrivée sur la région avec une navette aérienne, par le train, par l'autoroute, ou la montée sur des hauteurs de collines.	L'attraction par les dimensions exceptionnelles des deux sites Unesco, les parcours initiatiques dans les vignes, dans les remparts, sur les berges, forment une expérience touristique par le toucher, l'odorat et les rencontres, concours de photographie. Exemple, Loi sur la biodiversité révélée par des panneaux pédagogiques, l'incitation à de bonne pratique durable dans la gestion des déchets touristiques et retour des bienfaits de la marche. Mise en scène pédagogique et éducative, jouer en visitant. Importance des visites scolaire. Risque de «propagande» paysagère par les acteurs du territoire.	<p>⇒ Scénographie paysagère</p> <p>La mise en scène, la mise en récit, mise en image d'un paysage par la marche et le contact retrouvé avec les éléments naturels. La lenteur des déplacements et parcours culturel, sportif et zoologique sont un moyen de trouver sa place dans le paysage.</p>
Les processus juridiques	Les plans Natura 2000, les PNR, les parcs éoliens (nombreux), lignes à haute tension, les corridors écologiques transrégionaux, le Scot du pays carcassonnais, et la stratégie de développement touristique comme moteur principal du département.	Importance des ZPPAUP, de l'architecte des bâtiments de France, des secteurs sauvegardés et ses contradictions dans le temps. Charte paysagère, rôle de CAUE, contrats de rivières, charte forestière, droit d'usages et d'accès. PLU/CC/RNU. Concourir à des classifications, villes fleuries, Unesco, chambre d'hôte...	<p>⇒ Contractualisation paysagère touristique</p> <p>La valorisation paysagère par la contractualisation, le recours à des labellisations ou d'une organisation non gouvernementale pour insuffler un projet touristique de territoire.</p>
Les processus économiques	La prise en compte par les autorités du Conseil Général de l'importance du tourisme pour la région, risque d'une mono-industrie. Le tourisme à la rescousse des exploitants viticoles.	Le futur SCOT prenant en compte le mitage des paysages et la création-diversification des parcours touristiques ou leurs interconnexions pour favoriser une diversité des expériences : recherche de l'équité territoriale.	<p>⇒ Le paysage comme facteur de croissance économique</p> <p>L'exploitation du paysage par les agents du marché touristique, PME, FMN, Association.</p>

Illustration n°3 : Un tournant paysager institutionnel et privé.

7 circuits pour découvrir le Pays de Carcassonne

Un authentique dépaysement !

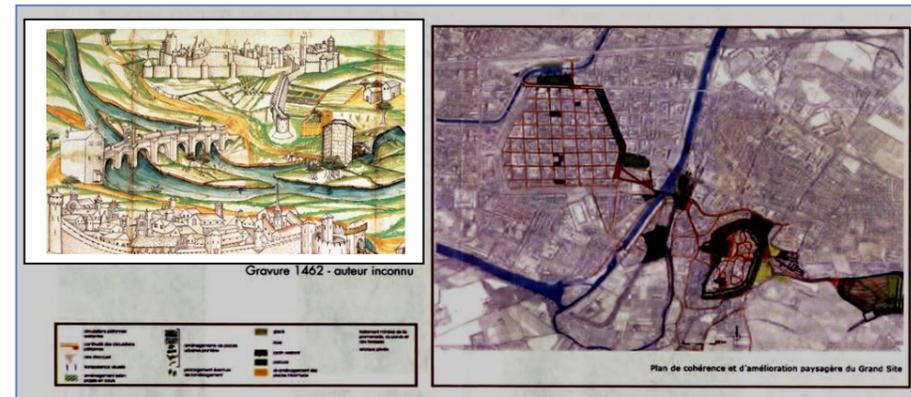
- Patrimoine & Culture
- Paysages
- Vins et gastronomie
- Activités ludiques

NOUVELLE ÉDITION

OENODÉCOUVERTE

Les secrets de la vigne et du vin enfin révélés

3a. Oenodécouverte et sensibilisation au paysage et leur intérêt culturel. Initiative privée et de l'OTA en partenariat. (2011, OTC)



COMMENT ÇA MARCHE ?

- 7 circuits « auto » avec une carte centrale (carte du Pays plus détaillée à votre disposition dans les OTSI) et un rédactionnel qui vous guide tout au long de votre cheminement !
- 7 circuits : du plus court au plus long : Le 1^{er} circuit (La Malepère : sur les pas de Philippe Noiret) est le plus court : 55km et peut même se réaliser en une 1/2 journée, jusqu'au plus long (le 7^{ème} : de l'Alaric au Minervois...) !
- Pour chaque circuit, vous trouverez les coordonnées des lieux et des prestataires à visiter ainsi que les coordonnées des Offices de Tourisme ou Syndicats d'Initiative se rapportant au circuit.



Un nouvel aéroport pour un nouveau tourisme durable ? (PB, 2011)



3b. La péniche du canal du Midi. Un mode de transport doux comportant des aménagements durables face aux futurs aménagements de l'aéroport.

3c. Un plan de cohérence et d'amélioration paysagère du grand site. La collaboration et réunion de multiples acteurs publics pour développer les connexions entre Canal et Cité ainsi que permettre de quitter la voiture et faire visiter la bastide Saint-Louis à partir des plus beaux points de vue. L'architecte des Bâtiments de France s'appuie sur une gravure de 1462 pour révéler un paysage, le protéger et le contrôler. Mairie de Carcassonne, 2009.

CONCLUSION

Ainsi, le « label » de l'Unesco aurait comme conséquence de proposer un argument massue, incriticable dans son imaginaire comme réalité montrant qu'il suffit de démultiplier toujours plus les flux de visiteurs et les aménagements du territoire suivront. Un « effet Unesco » est bien identifiable à Carcassonne. Le seul obstacle réside alors dans la capacité à bien accueillir et maîtriser cette fréquentation en fonction de la capacité hôtelière et des conséquences foncières et paysagères. Il s'engage alors une nouvelle stratégie d'aménagement du territoire bouleversant les idées reçues et les motivations des acteurs économiques, car il convient de rappeler qu'encore plus pour des « villes Unesco », penser la ville et ses grands sites par le paysage est une absolue nécessité (l'opération Grand site est attendue ainsi que les préconisations et travaux pour gérer la masse des touristes). Néanmoins, il faut rappeler que malgré le double classement, Carcassonne reste une ville pauvre avec un taux de chômage important, la force d'un label ne fait pas les beaux jours de l'emploi. Entre 1990 et 1999, le nombre de chômeurs a augmenté de 20%. Entre 1999 et 2006, le nombre de chômeurs a également augmenté de 16%. Le niveau du Chômage à Carcassonne est passé de 9 % en 2003 à 10,60 % en 2009. Le tourisme culturel et patrimonial, une manne pour l'employabilité (?), dans tous les cas, c'est le secteur qui porte en partie la croissance économique de la ville sans toutefois assurer l'embellie des recrutements. Par contre, Carcassonne connaît la destinée des villes petites et moyennes françaises, avec un centre-ville qui se vide de ses habitants, de ses commerces et de la vie sociale, l'insécurité y est galopante et des groupes de jeunes détériorent le patrimoine et les automobiles. La ville et une partie de sa classe politique n'ont pas pu ou voulu empêcher un processus de désertification du centre-ville, malgré l'initiative *Perspectives. Du patrimoine bâti de la Bastide Saint-Louis 2010*, une exposition et une présentation d'un scénario pour une reconnaissance patrimoniale du quadrillage de l'époque médiévale de la ville-basse, centre-ville. Maintes fois, les chambres consulaires rapportent que la balance entre les gains de créations d'emplois et les licenciements est fortement négative sur le long terme. Les prévisions tablent toutes sur la mort du centre-ville horizon 2020/2025 (d'ailleurs un département en tête pour l'équipement en grandes surfaces, plaçant l'Aude devant la région parisienne en m² équipement/population...). Il reste que l'image d'une ville est aussi l'image de son centre-ville qui est en complet décalage avec la cité médiévale : d'un côté, une forte attractivité, de l'autre une difficulté à faire séjourner les touristes et à les faire se mouvoir entre la cité médiévale, le centre-ville et le canal du Midi (tentative d'animer les étés et places publiques par la musique et des concerts ville-basse). En fait, le « paysage » se décline en plusieurs facettes toutes aussi importantes et interdépendantes les unes des autres : paysage urbain, sonore, image-esthétique. On propose une gouvernance de celui-ci pour valoriser le capital naturel et culturel local ayant pour but de faciliter l'usage positif de celui-ci par des expériences uniques et diversifiées, tout en jouant sur l'interface paysagère du perçu, vécu, souvenir, et du retour sur le site impliquant de fait une protection active du parcours de visite et sa mise en récit à long terme à travers la notion et le rendu patrimoniale (sauvegarde et communication). Le souvenir d'un paysage par sa remémoration et les références aux illustrations produites durant le voyage du touriste deviennent partie prenante du projet du territoire de par les conséquences multiples dont la principale : le renforcement de l'attractivité touristique. Cette dialectique se génère par l'élaboration de stratégie multi-leviers et surtout multi-scalaire concernant notre interrogation, en lien singulièrement avec une interpénétration des politiques publiques locales, régionales, nationales et associatives. Trois points nous confortent dans l'idée que la médiation paysagère est un projet stratégique amenant à une durabilité du tourisme par une durabilité des territoires :

-Des stratégies de tourisme durable peuvent provenir par une stratégie paysagère multi-scalaire, multi-leviers incorporant les sphères du marché à celle du bien public.

-La naissance difficile d'un éco-touriste sensible au paysage et ses évolutions est un enjeu majeur pour les années à venir pour le tourisme audois ; il favorisera une croissance pérenne et protection environnementale durable.

-La confection d'une identité paysagère structure une protection des paysages touristiques pour enclencher le cercle vertueux de la croissance équitable pour tous les Carcassonnais.

BIBLIOGRAPHIE

- Aacrobats, (2010), <[http://aacrobats. pagesperso-orange.fr/](http://aacrobats.pagesperso-orange.fr/)> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- Bachoud, B., Jacob, N., Toulhier, F., (2002), *Patrimoine culturel bâti et paysager*, Paris, Delmas
- Barre R., Bordet, JP., Delalande, S., Mirenowicz, P., (1980), *Éléments pour une prospective environnement - tourisme. Vers une stratégie long terme de gestion de l'environnement dans ses rapports avec le tourisme*, Paris, Ed. Ministère de l'Environnement
- Bergasse, J-D,(1992), *Pierre-Paul Riquet et le Canal du Midi*, Éditions du Tricentenaire, Toulouse,
- Bertrand, G. (2002), *Une géographie traversière, l'environnement à travers les territoires et temporalités*, Paris, PUM
- Besse, G. (1645, réd. 1928) *Histoire des antiquités et comtes de Carcassonne*, Béziers, SSCBB
- Boudon, F. (1982-1983) «Le Réel et l'imaginaire chez Viollet-le-Duc : les figures du Dictionnaire de l'architecture» *Revue de l'Art*, n° 58-59, p. 24-48
- Cazes, G., Potier F., (1996), *Le tourisme urbain*, Paris, PUF Que sais-je
- Cazes, G., Potier F. (dir.), (1998), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan
- Cazes, G., Lanquart, R., (2000), *L'aménagement touristique et le développement durable*, Paris, PUF
- Ccic-lc(2008), Rapport de l'impact de l'aéroport de Carcassonne en 2007, <<http://www.ccomptes.fr/fr/CRC14/documents/ROD/ROD2CCICarcassonneAnonymisee.pdf>> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- Ccic-lc, (2007), Étude d'impact sur l'aéroport de Salvaza, Carcassonne, 2007
- Chambre régionale de la cour des compte du LR, (2008) Rapport sur les relations du partenariat public/privé entre les aéroports de la région et compagnie privé <<http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPT/RPT-Aeroports.pdf>> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- Choay, F. (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, Paris
- Choay F. (2009), *Patrimoine en questions : Anthologie pour un combat*, Paris, Seuil
- Conseil Général de l'Aude, (2007), *Perspectives*, CGA
- Collectif, (2002), *Tourisme et environnement. Gérer pour mieux protéger*, Paris, Cahier Espaces
- Delamaire, Y. (2000), *Tourisme durable : des exemples pour progresser*, Paris, Ed. Espaces Naturels de France
- Deprest, F., (1997), *Enquête sur le tourisme de masse, l'écologie face au territoire*, Paris, Belin
- Dre/Urbane, site de la mise ne place d'un plan de cohérence paysagère au plan régional, <<http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/Aude/enjeux2.a>> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- Dubois, G., «Les enjeux oubliés du tourisme durable », *Espaces*, avril 2002, pp.11-24
- Dubois, G., «Les impacts sociaux et environnementaux du développement du tourisme urbain », in *Reru*, décembre 2001, 30 p.
- Équipe MIT (2002), *Tourismes 1 Lieux communs*, Paris, Mappemonde, Belin, 2002
- Gracq J., (1985), *La forme d'une ville*, éd. J. Corti, Paris

- Grand site de France, (2010), site officiel du réseau grand site de France, <<http://www.grandsitedefrance.com/index.html>> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- Grefte, X. (2000), « Le patrimoine comme ressource pour la ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 86, pp. 29-38.
- Hugon de Sceaux, J., (1999) *Le Chemin qui marche*, Portet sur Garonne, Éditions Loubatières
- Mairie d'Albi, (2010) «Albi au patrimoine mondial de l'Unesco» in *La Dépêche*, le 01/08/10, p.24
- Mairie de Carcassonne, OTC (2010) *Carcassonne, vue d'ensemble, plaquette touristique pour congrès*, MC, p.5
- Mairie de Carcassonne, site officiel de la mairie, <www.carcassonne.org> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- Mairie de Carcassonne, (2010), explication sur l'embrasement de la Cité médiévale, <<http://www.carcassonne.org/carcassonne2.nsf/vueTitre/docVisiterEmbrasementCite1>> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- Marc C., (2001), *Le tourisme culture de type urbain : aménagement et stratégies de mise en valeur*, Paris, L'Harmattan
- Mot, G-J, (1963) *Carcassonne Ville Basse*, Carcassonne, Edition scientifique de l'Aude
- Opération grand site Carcassonne, (2010), site de l'opération grand site de Carcassonne, <<http://www.grandsitedefrance.com/document.php?pagendx=58>> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- Patin, V., (1997), *Tourisme et patrimoine en France et en Europe*, Paris, Les études de la documentation française, 1997
- Prado, M., (1998), *Miroir de trois siècles d'histoire et de technique*, Toulouse, Quick Print
- Prado, M., (1999), *Les Canaux du Midi de la France de Vauban*, Toulouse, MNT
- Ryanair, (2007), vision de la compagnie sur la destination de Carcassonne et légende contemporaine, <<http://www.ryanairmag.com/story/kings-of-the-castle/851/1/#comment> - <http://www.ryanairmag.com/story/city-cents-carcassonne/410/1/>> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- Selwin, T., (1996) *The Tourist Image. Myths and Myth Making in Tourism*, Chicester, John Wiley & Sons Ltd
- SMITH, M., ROBINSON M., (2006) *Cultural Tourism in a Changing World. Politics, Participation and (Re)presentation*, Buffalo, Channel View Publications
- Tomas, F., « Les temporalités du patrimoine et de l'aménagement urbain », *Géocarrefour*, vol. 79/3, p.197-212
- Tomas, F., « Vers une nouvelle culture de l'aménagement des villes », in Toussaint, Jean-Yves ; Zimmermann, Monique (dir.) *Projet urbain : ménager les gens, aménager la ville*, Architecture + Recherches, Mardaga, 1998
- UNESCO, 1996, «Classement n° 345 pour la Cité médiévale de Carcassonne », UNESCO, avec la fiche signalétique officielle du site de l'Unesco, <<http://whc.unesco.org/fr/list/345>> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- UNESCO, 1997, « Classement n° 770 pour le canal du Midi », UNESCO, avec fiche signalétique officielle du site de l'Unesco: <<http://whc.unesco.org/fr/list/770>> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- UNESCO, 2011, portail officiel en français, <<http://www.unesco.org/new/fr/unesco/>> (En ligne, consulté le 11/01/11)
- UNESCO, 2011, classement immatériel du repas gastronomique français, <<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00011&RL=00437>> (En ligne, consulté le 11/01/11)

Viollet-le-Duc, E. E. (1854-1868) *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, RMN, 10 Vol.

VNF,(2009), *Plan de lutte contre le chancre – Canal du Midi*, Paris, VNF édition

Divers entretiens avec des habitants (sous anonymat) et responsable de Carcassonne en 2010 : Mme Bastié, directrice de l'office du tourisme de Carcassonne, hiver 2010. Mme Lopez, directrice de l'office du tourisme audois, hiver 2010. Mme Corbett Patricia, Administrateur du Château comtale de Carcassonne, juin 2010.

ANNEXES ARCHIVES BNF ET DE LA BIBLIOTHEQUE DE CARCASSONNE

Un film historique.

LE TOURNOI

DANS

LA CITÉ

est tourné
pendant les Fêtes
du
BI-MILLÉNAIRE
de
LA CITÉ
de
CARCASSONNE
sur un scénario
de
M. Henry DUPUY-MAZUEL

Mlle Jacky MONNIER
Vedette du film

Georges BEJOT
*Administrateur
de la Société des Films Historiques*

Mlle Viviane CLARENS
Vedette du film

M. Henry DUPUY-MAZUEL
Auteur du scénario

Jean RENOIR
Metteur en scène

Georges BARBIER
qui dessina les costumes

Mallet STEVENS
Auteur des décors

L. GRANIER
qui composa les costumes

Enrique RIVERO
Vedette du film

Photos de G.-L. Manuel frères : Paris-Studio; Y. Henry; Albin, Paris; de Flaugerque; Tapontics.

Société des FILMS HISTORIQUES, 39, Avenue Friedland -- PARIS

Fêtes du Bi-Millénaire de la Cité de Carcassonne – Film historique tourné par Jean Renoir, 1928. « Le Tournoi dans la Cité ».

PRIX: UN FRANC

15-29 JUILLET 1928

PROGRAMME DES FÊTES
DU
BI-MILLÉNAIRE
DE LA
CITÉ DE
CARCASSONNE



ÉDITÉ PAR LA
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PUBLICITÉ
39, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS



BNF – film historique, photographie. 1928. Photo:
Agence Roll / BNF-Gallica



Le tournoi des Chevaliers face à la Coté Médiévale, 1928.



Le tournoi des Chevaliers face à la Coté Médiévale, 1928.

Je ne sache
 J pas dit Viol-
 let-le-Duc, qu'il existe
 nulle part en Europe,
 un ensemble aussi com-
 plet et aussi formidable
 de défenses desvi^e, xii^e
 et xiii^e siècles, un sujet
 d'études aussi intéres-
 santes et une situation
 plus pittoresque.
 Ensemble unique

LA CITÉ (DESIN DE ROUIDA)

d'architecture
 militaire et reli-
 gieuse du Moyen Age,
 depuis l'époque romaine
 jusqu'au xiv^e siècle. Ves-
 tiges indéniabes de cons-
 tructions de tous les
 peuples l'ayant occu-
 pé: Gallo-Romains,
 Visigoths, Sarrasins,
 Francs, Comtes féo-
 daux, etc.

**LA CITÉ DE CARCASSONNE N'EST PAS UN SIMPLE CHATEAU FORT
 C'EST UNE VILLE ENTIÈRE FORTIFIÉE ET HABITÉE**

AVEC SES DEUX ENCEINTES
 (extérieure 1.500 mètres) (intérieure 1.000 mètres)
ET LEURS 50 TOURS

**SA BASILIQUE SAINT-NAZAIRE
 SON CHATEAU COMTAL
 SES VIEILLES MAISONS**

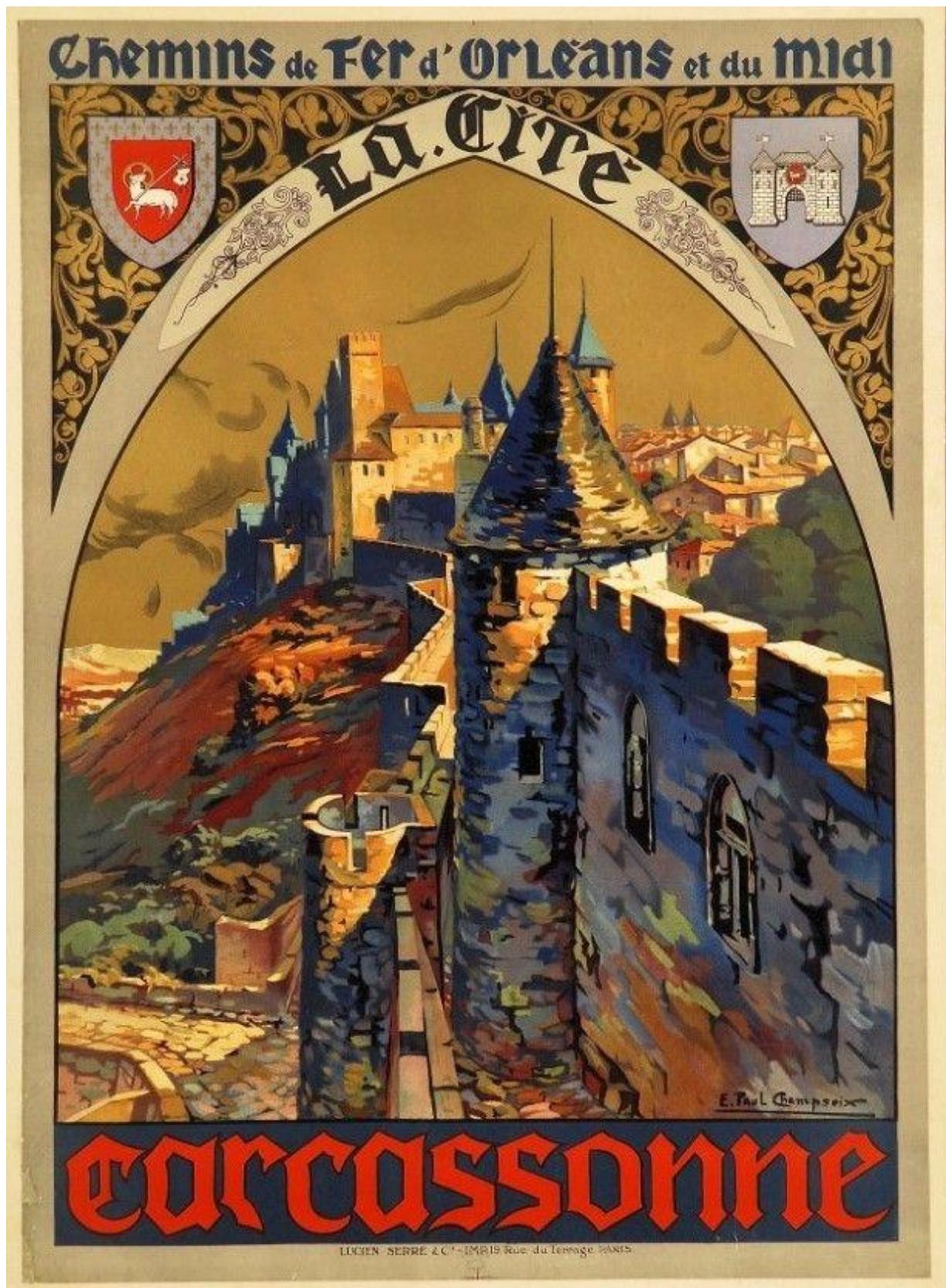
DÉFENSES DU CHATEAU

VUE GÉNÉRALE DE L'OUEST

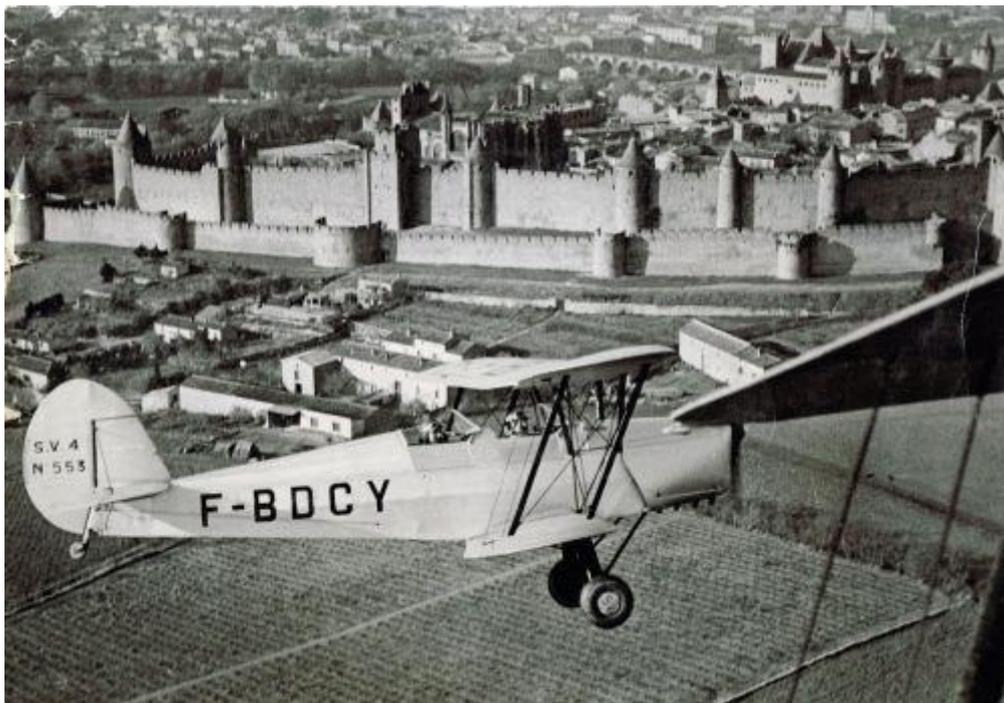
TOUR DE JUSTICE

Henry Sivade

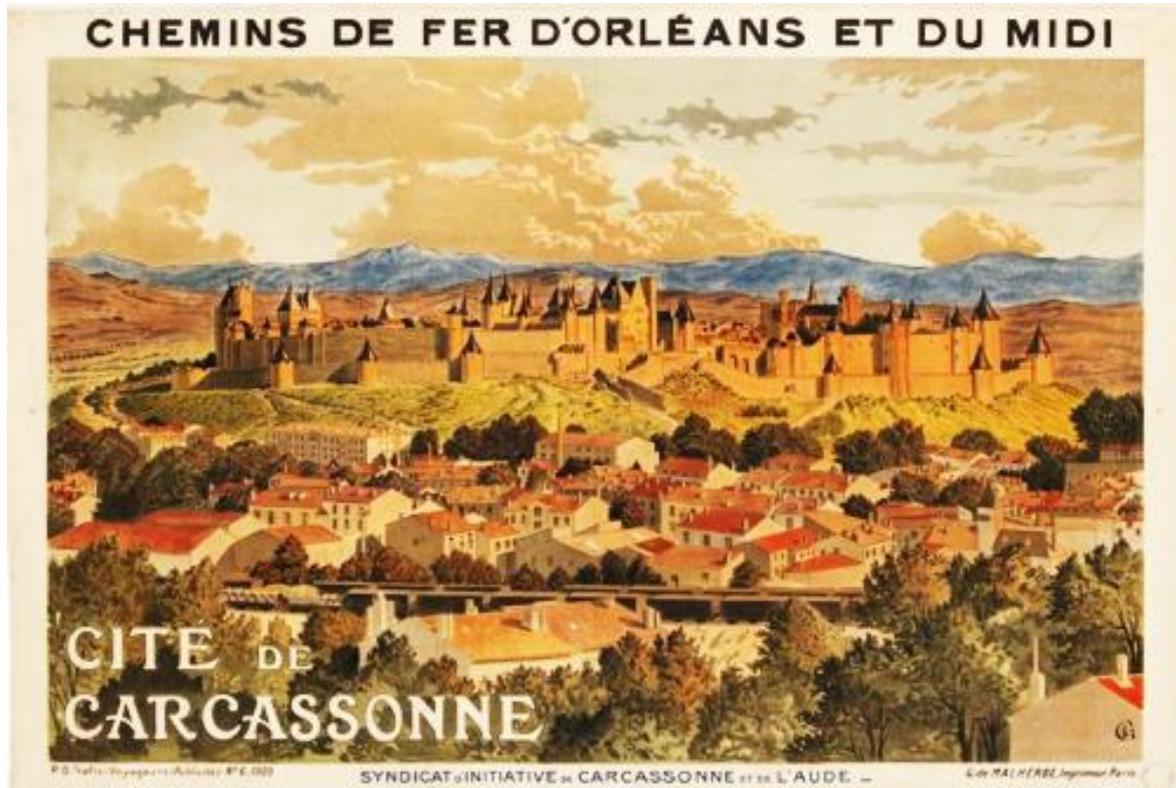
Dépliant de l'Office de Tourisme, la Cité médiévale, un patrimoine, mais aussi une ville.
 1930.



Vers 1920, publicité dans les gares de France.



© Archives P. Mariou
Images d'un Stamp survolant la Cité



AD11 1 Fi 2197 © Archives départementales de l'Aude. Carcassonne La Cité 1909, G. de Malherbe Paris



© National Geographic Society

24

Kodachrome by Gilbert Grosvenor

Dreamlike Carcassonne Springs Out of the Age of Knights. Towers and Mile-long Walls Present an Incredible Picture

En voiture ou à pieds, sur le Pont Vieux en direction de la cité médiévale (ville-basse ; ville-haute).
1951, « Carcassonne onirique jaillit de l'ère des chevaliers. Les tours et les murs de plusieurs kilomètres de long présentent une image incroyable ». Gilbert Hovey Grosvenor, fondateur du National Geographic, à l'origine du photo-journalisme.



Bernard Plossu, 1976, compartiment de train, Musée d'Art Moderne de Beaubourg.

LA CITÉ DE CARCASSONNE
Paroles & Musique de
Charles TRENET

1^{re} de Valse modéré
PIANO

Il ya des vil - les tris - - les Où les pau - vres tou - ris -
Par - jea une val - se ten - - dre Le soir se fait en - ten -

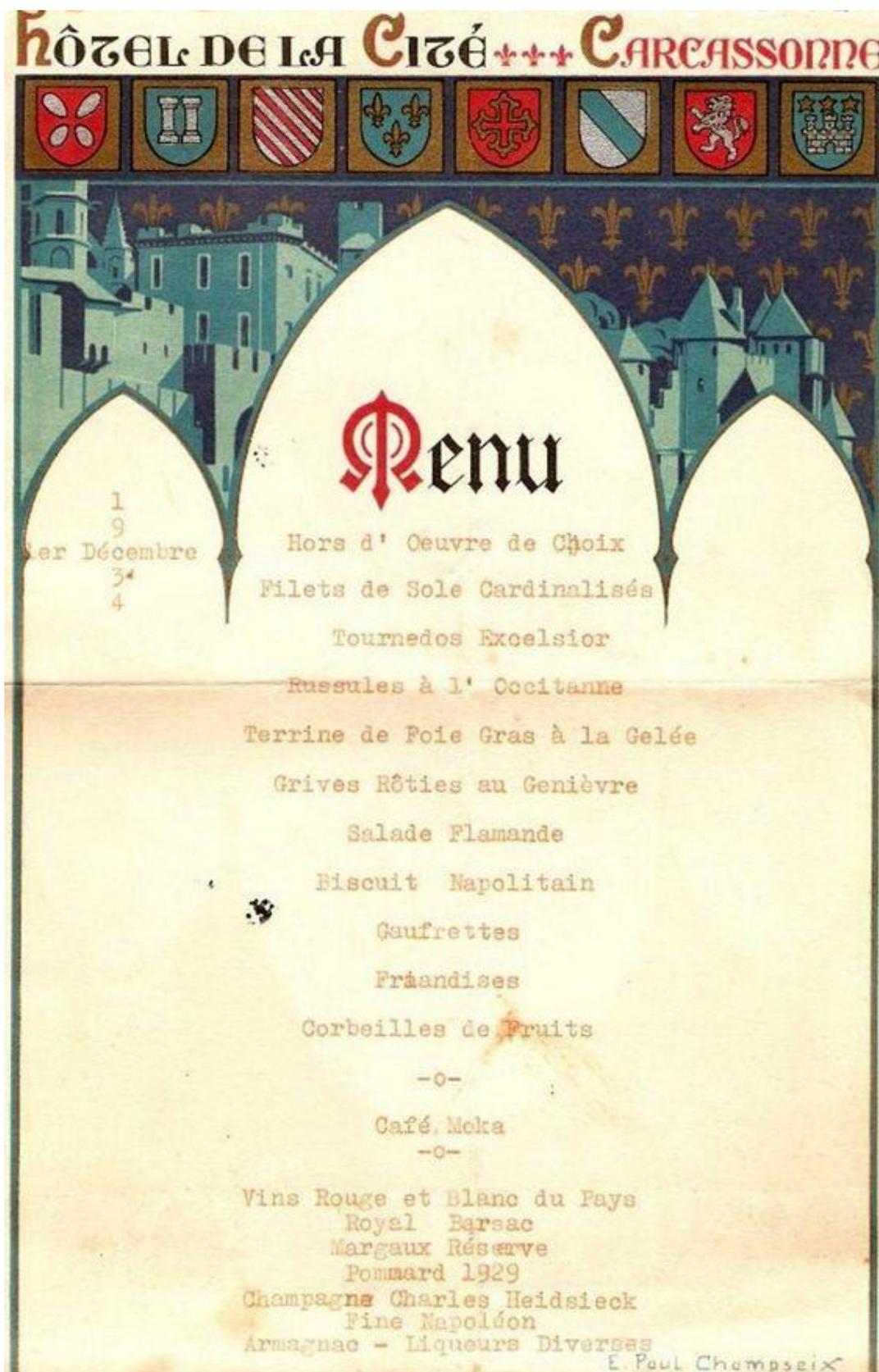
tes Font des nez long comme ca D'avant les me - nus - ments.
- dre On la dan - se a trois temps pas pour long temps.

Ils s'en - nuient en vi - si - le Et de - sient vi - te vi -
Le sty - le de cette dan - se Mal - gre son é - lé - gan -

Par - tir pour des lieux plus charnants Mais
De - plaît a tous les ha - bi - tants Mais

Corp. New-York (U.S.A.) (Tous pays)
(France) (Europe Continentale)
Tous droits réservés pour tous pays
America Central S. Inc. E 261 V

Charles Trenet, La Cité de Carcassonne, Partition, 1947.



Gastronomie et patrimoine, menu de l'hôtel de la Cité.